

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE STRATEGIE ECONOMIQUE ET PROSPECTIVE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

2015

AVANT-PROPOS

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	13
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	13
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	15
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	17
PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	18
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	19
PRESENTATION DU PROGRAMME	19
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	22
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	30
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	30
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	32
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	33
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	33
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	34
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	35
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	35
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	35
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	37
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	38
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	40
PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR	45
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	46
PRESENTATION DU PROGRAMME	46
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	48
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	54
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	54
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	56
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	57
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	57
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	58
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	59
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	59
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	59
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	60
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	60
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	61

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE ECONOMIQUE **62**

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	63
PRESENTATION DU PROGRAMME	63
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	67
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	71
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	71
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	73
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	74
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	74
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	75
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	76
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	76
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	76
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	77
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	78
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	79

MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE ET PROSPECTIVE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

La mission Stratégie Economique et Prospective est portée par Monsieur **Régis IMMONGAULT**, Ministre du Développement Durable, de l'Economie et de la Prospective.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission « stratégie économique et prospective » portée est notamment chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement sur les pans de politiques publiques associées aux trois programmes ci-après :

- « Elaboration et pilotage de la politique économique » ;
- « Concurrence et protection du consommateur » ;
- « Pilotage et soutien à la politique publique ».

De manière précise, la mission couvre les aspects de politiques ci-après :

- concevoir la politique économique et sociale de l'Etat ;
- analyser, orienter et promouvoir l'économie nationale ;
- proposer des mesures de politique fiscale en vue d'accompagner le développement des activités économiques ;
- déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- mener des études d'impact économique et social à court terme ;
- élaborer des prévisions à court terme ;
- assurer la veille stratégique ;
- réguler la concurrence et protéger les consommateurs, contrôler le respect de la réglementation en matière de concurrence, de consommation et d'assurance,
- réguler le marché des assurances, couvrir et protéger le patrimoine assurable de l'Etat (DGCC et DNA) ;
- élaborer, piloter et suivre les politiques économiques publiques menées par le Ministère ;
- assurer la convergence des politiques transversales du Département (ressources humaines, systèmes d'information, Documentation, Affaires juridiques...) et appuyer les sectoriels dans la mise en œuvre de leur programme ;
- Coordonner et contrôler l'activité du Département ministériel ;
- élaborer les manuels de procédures et d'organisation des services.

Le champ de la mission est en adéquation avec les missions des Ministères :

- de la fonction publique, pour les décisions en rapport avec la masse salariale ;
- du budget et des comptes publics en ce qui concerne la « réforme budgétaire et comptable ».

Ce qui ne fait pas partie de la mission :

- Formation verticale des Ressources Humaines (Ministère de la Fonction Publique) ;
- « Gestion fiscale », « Gestion de la dette » et « Engagements financiers de l'Etat » relevant de la mission « Gestion des finances publiques ».

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes d'orientation suivants déterminent les missions et politiques publiques à mettre en œuvre ainsi que l'organisation administrative associée à la mise en œuvre du programme :

- LOI n° 045/2010 portant Ratification de l'Ordonnance n°024/PR/2010 du 12 Août 2010 portant Création et Organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- LOI n°1/96 du 13 février 1996 fixant les règles de privatisation des entreprises du secteur public ;

- LOI n° 8/95 du 13 février 1996 complétant l'article 128-1 de la loi n°8/91 du 26 septembre 1991 portant statut général des fonctionnaires ;
- ORDONNANCE n°024/PR/2010 portant Création et Organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- ORDONNANCE n°016/PR/2013 portant modification, complément et suppression de certaines dispositions de l'ordonnance n°24/PR/2010 du 12 août 2010 portant création et organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Ordonnance n°14/PR-MF du 29 mars 1966, relative au dépôt des fonds des établissements et organismes publics ;
- Décret n°0332/PR/MEEDD du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable (le nouveau texte est en cours) ;
- Décret N°000378/PR/MFPRAMF portant création, attribution, organisation et fonctionnement des Inspections Générales des Services de Ministère ;
- Décret N°1207/PR du 17 novembre 1977 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- Décret n°000665/PR/MEFBP portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation ;
- Décret n°01230/PR/MBCFPRE du 13 octobre 2011 portant réorganisation de la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- Décret n°000287/PR portant organisation, attributions et fonctionnement du Comité de Privatisation ;
- Décret n°000289/PR portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission interministérielle de privatisation. OI n° 9/95 du 13 février 1996 portant statut particulier du personnel du Parlement ;
- Décret n°000739/PR/MEFBP du 22 septembre 2005 précisant les modalités d'Organisation, fonctionnement de l'agence nationale d'investigation ;
- Décret n°414/PR/MFEBPP du 19 avril 1999 portant réorganisation de la Direction nationale des assurances ;
- Décret n°0018/PR/MJDSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale des Statistiques et des Etudes dans les ministères ;
- Décret n°0025/PR/MBCFPF portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- Décret n°0028/PR/MJGSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information dans les ministères ;
- Décret n°0027/PR/MJGSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication dans les ministères ;
- Décret n°0017/PR/MJGSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale des Archives et de la Documentation dans les ministères ;
- Décision n°0958/MECIT/CABM/SG/CP portant missions additionnelles du Comité de Privatisation.

PRINCIPALES REFORMES

Les principales mesures / réformes qui ont impacté le budget de la mission sont :

Pour le programme « Elaboration et pilotage de la politique économique » :

- L'amélioration des conditions de travail à la DGEPF, qui prend en compte la réhabilitation du bâtiment, l'équipement en mobilier, en matériel informatique et en moyens roulants ;
- La modernisation et l'équipement du Centre d'Information et de Publication (CIP) ;
- L'acquisition du bâtiment de la conservation foncière.

Pour le programme « Concurrence et protection du consommateur » :

- Le développement des équipements scientifiques de laboratoire, de recherche, de santé et d'hygiène ;

- La mise en place d'un Observatoire des prix : cadre concerté et réglementaire pour permettre à la DGCC de surveiller l'évolution des prix des produits et services dans trois (3) secteurs (les denrées de premières nécessité, les matériaux de construction et l'immobilier), à partir des observations, données des administrations partenaires ;
- La tenue de la « Journée Mondiale des Droits des Consommateurs » : à l'initiative de l'Organisation Internationale des Consommateurs, la JMDC est organisée chaque année sous l'égide de l'ONU pour la promotion des droits du consommateur ;
- Le « Numéro vert #8085 » : avec une redevance annuelle obligatoire auprès de l'ARCEP, il permet aux consommateurs (y compris les opérateurs économiques) de joindre gratuitement les services de la DGCC pour s'informer et dénoncer les anomalies constatées sur le marché (le non-respect des homologations des prix, les contrôleurs véreux, etc.). Malheureusement, le service est indisponible depuis le mois de février 2014, pour cause de factures impayées auprès de l'ARCEP.

Et pour le programme « Pilotage et Soutien à la politique économique » :

- Le projet de réfection du bâtiment de l'ancien ministère de la planification ;
- Le projet Gestion Electronique de Documents (GED) pour la sauvegarde des archives multiforme de l'ancienne planification ;
- Le projet gros travaux du site de l'ancienne planification (pour permettre le curage et la mise à neuf de la plomberie de l'immeuble) ;
- Les travaux d'aménagement des bureaux du Secrétariat Général immeuble Arambo, 1^{er} et troisième étage.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Etre parvenu à mieux mesurer les disparités de développement économique entre les provinces

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : le tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) situation 2014 est produit avant le 30 juin 2015
- Résultat annuel attendu N°2 : le tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) situation 2014 est produit avant le 30 juin 2015
- Résultat annuel attendu N°3 : les ateliers économiques provinciaux G6, G5, G3 (Moyen-Ogooué, Nyanga et Ogooué Ivindo) sont tenus

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le taux d'avancement dans l'élaboration du TBEP situation 2014 a été de 55% au 30 juin 2015, correspondant aux travaux préparatoires et à la collecte d'une partie des données
- Résultat annuel N°2 : Le taux d'avancement dans l'élaboration du TBIS situation 2014 a été de 60% au 30 avril 2015, correspondant à la collecte d'une partie des données
- Résultat annuel N°3 : aucun atelier économique provincial n'a été tenu

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Date limite de production du TBEP	Date			30 juin	31 décembre	+ 6 mois	30 juin	30 juin
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBEP annuel	%			100%	55%	-45%	100%	100%

Date limite de production du TBIS	Date			30 avril	31 décembre	+ 8 mois	30 juin	30 juin
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBIS annuel	%			100%	60%	-40%	100%	100%
Nombre d'ateliers économiques provinciaux organisés	Atelier provincial			3	0	-3		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : la Cellule chargée de produire le TBEP a rencontré d'énormes difficultés pour mobiliser, dans les délais, les moyens nécessaires à la collecte des données sur l'ensemble du territoire. La proportion du budget autorisée à engager (15%) ne pouvait pas couvrir l'enquête au cours de la période. Une enveloppe de 17 563 600 F a été consacrée à ce résultat.

Résultat annuel N°2 : la cible attendue était de 100%. Or le programme n'a réalisé que 60%.

L'écart de 40% est la conséquence de la difficulté à mobiliser des données dans les secteurs clés notamment l'Education dans les provinces du Woleu-Ntem, l'Estuaire et la Santé dans la Province du Moyen –Ogooué. Cette difficulté a ralenti considérablement la rédaction et l'impression du TBIS. 20 000 000 F ont été consommés pour ce résultat.

Résultat annuel N°3 : Les ateliers économiques provinciaux n'ont pas pu se tenir faute de moyens.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2: Parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel attendu N°1 : 4 entreprises sont restructurées : Africa n°1, SOGAFAM, RAGASEL, Cim Gabon

Résultat annuel attendu N°2 : 8 plans sociaux sont régularisés : Chambre de commerce, APIP, Gabon Poste, CNGS, Sotravil, Gabon Airlines, Gabon Telecom, Sifrigab

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel N°1 : sur les 4 entreprises qui devaient être restructurées, 2 l'ont été : SOGAFAM et RAGASEL ; une troisième entreprise a été restructurée sur recommandation du Gouvernement en cours d'exercice : GABON FRET

Résultat annuel N°2 : sur les 8 plans sociaux qui devaient être régularisés, 4 l'ont été : Chambre de commerce, APIP, CNGS, SIFRIGAB ; par ailleurs un autre plan social, non prévu dans l'engagement de résultat, a été régularisé : celui de la Compagnie Forestière du Gabon (CFG)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'entreprises restructurées	Entreprise		2	4	3	-1	6	
Nombre de plans sociaux régularisés	Plan social		4	8	6	-2	1	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : sur les 4 entreprises qui devaient être restructurées, 2 l'ont été : SOGAFAM et RAGASEL ; une troisième entreprise a été restructurée sur recommandation du Gouvernement en cours d'exercice : GABON FRET. Les crédits réservés à cet effet ont été sous-estimés. Une rallonge budgétaire a d'ailleurs été sollicitée et accordée. Celle-ci a permis d'épurer les charges relatives à la structuration des trois entreprises suivantes : SOGAFAM, RAGASEL et GABON FRET.

Résultat annuel N°2 : Résultat annuel N°2 : sur les 8 plans sociaux qui devaient être régularisés, 4 l'ont été : Chambre de commerce, APIP, CNGS, SIFRIGAB ; par ailleurs un autre plan social, non prévu dans l'engagement de résultat, a été régularisé : celui de la Compagnie Forestière du Gabon (CFG). Cette cible n'a été atteinte que de moitié. Identiquement à l'indicateur précédent, les crédits réservés aux différents plans sociaux ont été sous-estimés. Une rallonge budgétaire a d'ailleurs été sollicitée et accordée. Celle-ci a permis d'apurer les charges relatives à quatre plans sociaux.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : avoir mis en place un dispositif de gestion des alertes
- Résultat annuel attendu N°2 : avoir déposé 10% des containers ou camions de denrées alimentaires enregistrés aux frontières
- Résultat annuel attendu N°3 : avoir mis en place deux nouveaux paramètres analytiques au laboratoire
- Résultat annuel attendu N°4 : avoir analysé 2200 échantillons
- Résultat annuel attendu N°5 : avoir franchi trois étapes dans la démarche d'accréditation
- Résultat annuel attendu N°6 : avoir signé un partenariat avec une association de consommateurs

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le dispositif de gestion des alertes n'a pas été mis en place
- Résultat annuel N°2 : 11,73% des containers ou camions de denrées alimentaires enregistrés aux frontières ont été déposés (730 containers ou camions déposés / 6223 containers ou camions enregistrés)
- Résultat annuel N°3 : aucun nouveau paramètre analytique n'a été mis en place au laboratoire
- Résultat annuel N°4 : seulement 650 échantillons ont été analysés
- Résultat annuel N°5 : la démarche d'accréditation n'a pas débuté.
- Résultat annuel N°6 : Aucun partenariat n'a été signé avec une association de consommateurs.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de dispositifs de gestion des alertes	Dispositif			1	0	-1		
Taux de dépôtage réalisé	%		0	10%	11,73%	+1,73%	25%	50% (2018)
Nombre de nouveaux paramètres analytiques	Paramètre		0	2	0	-2	7	
Nombre d'échantillons analysés	Echantillon analysé		0	2200	650	1 550	2200	3000 (2018)
Nombre d'étapes franchies dans la démarche d'accréditation	Etape		2	3	0	-3		
Nombre de partenariats signés avec une association de consommateurs	Campagne	0	0	1	0	1		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : la seule action effectuée a été l'envoi d'une correspondance à l'Union Européenne en vue d'une future collaboration sur la mise en place d'un dispositif de gestion des alertes. Cette démarche n'a pas encore abouti à ce jour.

Résultat annuel N°2 : la performance attendue était de 622 dépotages sur les 6223 containers ou camions enregistrés. Les équipes de programme commises à cette tâche en ont dépoté 730. Soit un dépassement de 108 dépotages. Cette performance est le fait d'une mobilisation permanente des équipes.

Résultat annuel N°3 : la mise en place des 2 nouveaux paramètres était conditionnée par la réalisation préalable d'une formation. Cette formation n'a pas eu lieu parce que le budget y relatif n'a pas pu être exécuté

Résultat annuel N°4 : le faible nombre d'analyses réalisées s'explique par le manque de moyens (absence de règlement des fournisseurs, manque de réactifs, etc.)

Résultat annuel N°5 : la SGS a été sollicitée pour la réalisation d'un audit diagnostic, qui constitue la première étape dans la démarche d'accréditation.

Résultat annuel N°6 : explications non communiquées

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels

- Résultat annuel N°1 : Chaque équipe de programme produit un Tableau de Bord trimestriel dans les délais ;
- Résultat annuel N°2 : Chaque équipe de programme du Ministère tient sa revue d'objectifs trimestrielle dans les délais ;
- Résultat annuel N°3 : Chaque RBOP et RUO des programmes du Ministère est doté d'une lettre d'objectifs annuelle ;
- Résultat annuel N°4 : Un guide de la préparation du budget au sein du Ministère est élaboré et diffusé.

Résultats annuels effectivement atteints :

- Résultat annuel N°1 : aucun tableau de bord trimestriel n'a été produit
- Résultat annuel N°2 : aucune revue d'objectifs trimestrielle n'a été tenue
- Résultat annuel N°3 : chaque RBOP et RUO des programmes du Ministère a été doté d'une lettre d'objectifs annuelle
- Résultat annuel N°4 : le guide de préparation du budget au sein du Ministère a été élaboré à 80% (projet soumis à la validation de la hiérarchie)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre de tableaux de bord produits dans les délais par les programmes du Ministère	Tableau de bord			24	0	-24	24	24
Nombre de revues d'objectifs trimestrielles tenues dans les délais	Revue			24	0	-24	24	24%
% de RBOP et de RUO du Ministère dotés d'une lettre d'objectifs annuelle	%			100%	100%	0	100%	
Taux d'élaboration du guide ministériel de la préparation budgétaire	%			100%	80%	-20%	100%	

Source des données : Secrétariat Général

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Aucun tableau de Bord n'a été produit pour les raisons ci-après :

- manque de cohérence entre le calendrier budgétaire (dates d'ouverture du budget : mars 2015) et de fermeture du budget (mois de novembre 2015)) et les activités à mettre en œuvre ;

- difficultés d'exécution du budget du fait de la lourdeur du circuit de la dépense ;
- grèves à répétition liées à la mise en place de la PIP.

Toutefois, les initiatives de pilotage n'ont pas manqué et le dialogue de gestion exigé dans la gouvernance des programmes a été effectif. Des réunions bilans mensuelles sont intervenues. Celles-ci faisaient à chaque fois ressortir principalement le défaut de financement.

Résultat annuel N°2 : partant du principe que les revues d'objectifs trimestrielles sont tenues sur la base des Tableaux de bord, il en résulte que, conformément à la logique BOP, aucune revue d'objectifs trimestrielle n'a pu se tenir.

Cependant, suivant une logique de gouvernance interne du Ministère, le programme a enregistré pour chaque trimestre, une revue d'étape. Celles-ci ont permis de préciser les actions à conduire, de corriger les erreurs et d'optimiser les synergies pour une gouvernance globale plus efficace des programmes.

Résultat annuel N°3 : explications non communiquées

Résultat annuel N°4 : Un projet de guide ministériel sur la préparation budgétaire a effectivement été élaboré. Mais non encore validé par la hiérarchie, d'où l'évaluation du travail réalisé à 80%, les 20% restant consistaient à relire le projet de guide en équipe de travail puis à soumettre le guide au Secrétaire Général pour validation et diffusion.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement			
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)	
27.871	Elaboration et pilotage politique économique	14 366 186 427	15 040 908 918	674 722 491	14 366 186 427	15 040 908 918	674 722 491
27.871.1	Politiques économiques et de développement	13 175 212 131	13 727 608 730	552 396 599	13 175 212 131	13 727 608 730	552 396 599
27.871.2	Conjoncture économique et prévisions macroéconomique	368 333 568	182 547 308	- 185 786 260	368 333 568	182 547 308	- 185 786 260
27.871.3	Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques	351 880 728	713 491 880	361 611 152	351 880 728	713 491 880	361 611 152
27.871.4	Protection du droit de propriété foncière	470 760 000	417 261 000	- 53 499 000	470 760 000	417 261 000	- 53 499 000
27.878	Concurrence et protection consommateur	2 403 507 016	1 447 723 568	- 955 783 448	2 403 507 016	1 447 723 568	- 955 783 448
27.878.1	Contrôle et promotion de la qualité des services	852 888 000	803 845 405	- 49 042 595	852 888 000	803 845 405	- 49 042 595
27.878.2	Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	629 500 000	464 627 918	- 164 872 082	629 500 000	464 627 918	- 164 872 082
27.878.3	Protection des intérêts économiques	-	-	-	-	-	-
27.878.4	Régulation du secteur des assurances	921 119 016	179 250 245	- 741 868 771	921 119 016	179 250 245	- 741 868 771
27.885	Pilotage et soutien à la politique de stratégie économique	18 771 769 667	13 848 687 504	- 4 923 082 163	18 771 769 667	13 848 687 504	- 4 923 082 163
27.885.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	6 799 542 316	6 139 534 939	- 660 007 377	6 799 542 316	6 139 534 939	- 660 007 377
27.885.2	Coordination administrative	11 972 227 351	7 709 152 565	- 4 263 074 786	11 972 227 351	7 709 152 565	- 4 263 074 786
Total pour la mission		35 541 463 110	30 337 319 990	- 5 204 143 120	35 541 463 110	30 337 319 990	- 5 204 143 120

Explication des principaux écarts :

La dotation globale ouverte pour la mission est de 35 541 463 110 FCFA exécutée à hauteur de 30 337 319 990 FCFA. Il en résulte un différentiel de 5 204 143 120 FCFA correspondant à un taux d'exécution de 85%.

Ce gap qui s'explique essentiellement par les crédits mis en réserve et d'autres non engagés est réparti entre les programme comme suit :

1- Programme élaboration et pilotage de la politique économique

Ce programme a été exécuté en dépassement de 674 722 491 FCFA. En effet, sur une autorisation de 14 366 186 427 FCFA dans la LFR, 15 040 908 918 FCFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 104,7%.

Cette surconsommation de crédits, en l'absence de levée de la réserve de précaution, a été couverte par des transferts de 3 323 872 337 FCFA reçus d'autres politiques publiques (contre 2 409 864 586 FCFA sortis du programme).

Ce dépassement constaté est plus imputable aux actions de déploiement des politiques économiques et d'élaboration des statistiques et des comptes de la nation qui ont consommé 914 007 751 FCFA de crédits supplémentaires par rapport aux autorisations parlementaires.

Par contre, les actions de conjoncture économique et de protection du droit de propriété foncière ont connu une exécution en retrait de 239 285 260 FCFA par rapport aux crédits ouverts dans la loi de finances rectificative.

2- Programme Concurrence et protection du consommateur

Ce programme a été exécuté en deçà des autorisations parlementaires. Ainsi, pour une dotation de 2 403 507 016 FCFA prévus dans la LFR 2015, 1 447 723 568 FCFA ont été consommés, soit un écart de 955 783 448 FCFA correspondant à un taux d'exécution 60,23%.

Cet écart est essentiellement dû aux dépenses non engagées pour des difficultés techniques.

Aussi, bien que cette sous-consommation de crédits concerne toutes les actions du programme, elle est plus marquée dans les actions de protection des intérêts du consommateur (164 872 082 FCFA non consommés sur 629 500 000 FCFA ouverts) et celle relative à la régulation des intérêts économiques (660 074 377 FCFA non exécutés sur 921 119 016 FCFA autorisés dans la LFR).

3- Programme pilotage et soutien

Autorisé à 18 771 769 667 FCFA, ce programme support aux politiques économiques a été exécuté à 13 848 687 504 FCFA, soit un écart de 4 923 082 163 FCFA et un taux d'exécution de 73,8%.

Cet écart correspond essentiellement aux dépenses de masse salariale inscrites dans ce programme mais dont l'exécution est centralisée au ministère du budget.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et titre		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
27.871	Elaboration et pilotage politique économique	14 366 186 427	15 040 908 918	674 722 491	14 366 186 427	15 040 908 918	674 722 491
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	213 024 000	93 120 000	-119 904 000	213 024 000	93 120 000	-119 904 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 258 772 944	1 890 573 653	631 800 709	1 258 772 944	1 890 573 653	631 800 709
	Titre 4. Dépenses de transfert	5 072 922 783	3 956 390 972	-1 116 531 811	5 072 922 783	3 956 390 972	-1 116 531 811
	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 821 466 700	1 504 045 925	-1 317 420 775	2 821 466 700	1 504 045 925	-1 317 420 775
	Titre 6. Autres dépenses	5 000 000 000	7 596 778 368	2 596 778 368	5 000 000 000	7 596 778 368	2 596 778 368
27.878	Concurrence et protection consommateur	2 403 507 016	1 447 723 568	-955 783 448	2 403 507 016	1 447 723 568	-955 783 448
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	224 124 000	184 181 687	-39 942 313	224 124 000	184 181 687	-39 942 313
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 522 383 016	1 263 541 881	-258 841 135	1 522 383 016	1 263 541 881	-258 841 135
	Titre 4. Dépenses de transfert	657 000 000	-	-657 000 000	657 000 000	-	-657 000 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
27.885	Pilotage et soutien à la politique de stratégie économique	18 771 769 667	13 848 687 504	-4 923 082 163	18 771 769 667	13 848 687 504	-4 923 082 163
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	7 295 666 000	295 172 500	-7 000 493 500	7 295 666 000	295 172 500	-7 000 493 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	897 982 800	870 000 213	-27 982 587	897 982 800	870 000 213	-27 982 587
	Titre 4. Dépenses de transfert	7 503 366 267	7 360 060 901	-143 305 366	7 503 366 267	7 360 060 901	-143 305 366
	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 074 754 600	5 323 453 890	2 248 699 290	3 074 754 600	5 323 453 890	2 248 699 290
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission		35 541 463 110	30 337 319 990	-5 204 143 120	35 541 463 110	30 337 319 990	-5 204 143 120
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	7 732 814 000	572 474 187	-7 160 339 813	7 732 814 000	572 474 187	-7 160 339 813
	Titre 3. Dépenses de biens et services	3 679 138 760	4 024 115 747	344 976 987	3 679 138 760	4 024 115 747	344 976 987
	Titre 4. Dépenses de transfert	13 233 289 050	11 316 451 873	-1 916 837 177	13 233 289 050	11 316 451 873	-1 916 837 177
	Titre 5. Dépenses d'investissement	5 896 221 300	6 827 499 815	931 278 515	5 896 221 300	6 827 499 815	931 278 515
	Titre 6. Autres dépenses	5 000 000 000	7 596 778 368	2 596 778 368	5 000 000 000	7 596 778 368	2 596 778 368

Explication des principaux écarts :

L'analyse des écarts de l'exécution de ce programme se présente par titre comme suit :

Titre 2- Dépenses de personnel : 7 732 814 000 FCFA ont été ouverts dans la LFR 2015. Ces crédits ont été exécutés pour 572 474 187 FCFA seulement, soit un écart de 7 160 339 813 FCFA et un taux d'exécution de soit un taux d'exécution de 7,4%.

Le niveau exécuté (7,4%) correspond à la main d'œuvre non permanente du programme. A contrario, le différentiel de 92,6% non exécuté est lié à la masse salariale du ministère de l'économie inscrite dans le programme "pilotage et soutien" mais dont l'exécution reste encore centralisée au ministère du budget.

Titre 3- Dépenses de biens et services : les biens et services ont été exécutés pour 4 024 115 747 FCFA cote une prévision de 3 679 138 760 FCFA dans la LFR, en dépassement de 344 976 987 FCFA, soit un taux d'exécution de 109,4%.

Ce dépassement de 9,4% a été couvert par des mouvements bénéficiaires reçus d'autres programmes, notamment

Titre 4- Dépenses de transferts : ce titre a été exécuté en deçà de l'autorisation parlementaire. En effet, sur 13 233 289 050 FCFA ouverts, 11 316 451 873 FCFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 85,5%.

L'écart de 1 916 837 177 FCFA qui en résulte correspond à 1 323 328 905 FCFA de réserve obligatoire constituée mais non levée et à -593 508 272 FCFA de crédits non engagés en raison des raisons techniques liées à l'outil d'exécution budgétaire.

Titre 5- Dépenses d'investissement : l'exécution de ce titre fait ressortir un dépassement de 931 278 515 FCFA par rapport à l'autorisation parlementaire. Ainsi, sur 5 896 221 300 FCFA ouverts en LFR, 6 827 499 815 FCFA ont été consommés, soit un taux d'exécution de 115,8%.

Le dépassement constaté, couvert par les transferts reçus de la mission provision, a été utilisé pour la réfection du bâtiment d'Oloumi (ancien immeuble du Plan) qui abrite certains services du ministère de l'économie.

Titre 6- Autres dépenses : ce titre a été exécuté au-delà des crédits alloués par la LFR. En effet, autorisés à 5 000 000 000 FCFA, ces dépenses ont été consommées pour 7 596 778 368 FCFA, soit un taux d'exécution de 152%.

Ces crédits, consacrés aux plans sociaux, ont été sous évalués dans la LFR justifiant le dépassement de 2 566 715 846 FCFA de l'autorisation parlementaire. Cette rallonge budgétaire a permis de liquider les plans sociaux de plusieurs entreprises : CDE, APIEX, Promo Gabon et SIFRIGAB.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

	Missions	Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
27	Stratégie économique et Développement durable	35 541 463 110	-11 275 392 242	6 071 249 122	30 337 319 990
27.871	Elaboration et pilotage de la politique économique	14 366 186 427	-2 649 149 846	3 323 872 337	15 040 908 918
27.878	Concurrence et Protection du consommateur	2 403 507 016	-955 783 448	-	1 447 723 568
27.885	Pilotage et Soutien à la politique de régulation et de stratégie économique	18 771 769 667	-7 670 458 948	2 747 376 785	13 848 687 504

Explications des principaux mouvements :

La dotation ouverte sur la mission est de 35 541 463 110 FCFA au titre de l'exercice budgétaire 2015. Cette dotation a été exécutée pour 30 337 319 990 FCFA, soit un différentiel de 5 204 143 120 FCFA correspondant à un taux d'exécution de 85%.

Cet écart entre la consommation et la prévision de la LFR est équivalent à la variation entre les mouvements dont a bénéficié la mission (6 071 249 122 FCFA) et ceux sortant du programme (11 275 392 242 FCFA).

Les mouvements bénéficiaires impactent essentiellement les programmes « Elaboration et pilotage de la politique économique » et « pilotage et soutien à la politique de régulation de la stratégie économique ».

En effet, le premier programme cité a bénéficié d'un transfert de crédit d'un montant de 3 323 872 337 FCFA. Ces crédits supplémentaires ont servi à la liquidation des plans sociaux du CDE, de l'APIEX, de Promo Gabon et de SIFRIGAB qui n'avaient pas été retenus lors de la programmation budgétaire initiale (PBI).

De même, le second programme a bénéficié d'un mouvement de crédits de 2 747 376 785 FCFA dont une partie a été affectée à la réfection, par le Secrétariat Général, du bâtiment d'Oloumi (ancien immeuble du Plan) qui abrite certains services du ministère de l'économie.

S'agissant des mouvements sortant du programme, ils s'établissent à 11 275 392 242 FCFA et concernent :

- le programme « pilotage et soutien » pour lequel 7 670 458 948 FCFA ont été transférés aux autres politiques publiques, dont 7 160 339 813 FCFA de masse salariale portée à la mission gestion des dépenses publiques et 510 209 135 FCFA à la mission provisions lors des opérations de clôture ;
- les deux autres programmes qui ont perdu 3 604 933 296 FCFA correspondant aux crédits non engagés et transférés à la mission provision pour les opérations de clôture.

PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Elaboration et Pilotage de la Politique Economique vise à :

- analyser, orienter et promouvoir l'économie nationale ;
- déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- contrôler et orienter les secteurs clés de l'économie nationale ;
- élaborer les prévisions à court et moyen terme ;
- élaborer et suivre les stratégies de développement.

Le Responsable du programme est le Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF).

Le programme compte trois administrations :

- La Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- La Direction Générale de la Statistique ;
- L'Administration de la Conservation Foncière.

Il comprend par ailleurs cinq opérateurs :

- Les Caisses de Stabilisation et de Péréquation ;
- Le Comité de Privatisation ;
- La Zone Franche Île Mandji ;
- L'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements ;
- L'ANIF.

Le champ du programme recouvre :

- Le pilotage à court terme de l'économie à travers la veille conjoncturelle ;
- L'information quantitative et qualitative sur tous les secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle ;
- L'élaboration de stratégies de développement économique ;
- La protection du droit de propriété foncière.

Le champ du programme est en articulation avec les programmes :

- Régulation et stratégie industrielle ;
- Promotion des échanges ;
- Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- Gestion fiscale ;
- Concurrence et protection du consommateur ;
- Urbanisation et aménagement du cadre de vie.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Politique économique et de développement

Cette action recouvre :

- L'élaboration de propositions de textes de lois visant à orienter l'économie ;
- La promotion de l'économie gabonaise par l'organisation de journées et forums économiques ;
- La réalisation de diagnostics, enquêtes, prévisions et analyses économiques ;
- Le développement de la prospective économique et la proposition de stratégies économiques ;
- La conduite des processus de privatisation/restructuration des entreprises publiques ou parapubliques en difficulté ;
- La gestion de la stabilisation des prix et de la péréquation de certains produits (hydrocarbures, café, cacao, gaz, farine) ;
- L'appui aux politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités locales en matière de développement ;

- Le développement des Zones franches.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF), le Comité de privatisation (CP), la Direction Générale des Caisses de stabilisation et de Péréquation (DGCSP) et la Zone Franche Île Mandji (ZFIM).

ACTION N° 2 : Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques

Cette action recouvre :

- La publication des indicateurs conjoncturels de performance économique ;
- L'observation du secteur réel de l'économie par la rédaction des notes de conjoncture sectorielles ;
- Le développement et la tenue des bases sectorielles ;
- La tenue d'un compte centralisé ;
- Le recensement de toutes les entreprises sur le territoire ;
- L'utilisation d'un modèle de l'économie gabonaise qui permet de faire des prévisions à court et moyen terme.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale.

ACTION N° 3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques

Cette action recouvre :

- Les travaux de synthèse des comptes nationaux ;
- La mise en place de la méthodologie d'analyse financière des secteurs économiques ;
- La mise en place de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Commission Nationale de l'Information Statistique ;
- La réalisation des enquêtes multisectorielle IMIS ;
- La création de l'application informatique et le lancement de l'opération d'enregistrement des chômeurs ;
- Le recensement général de la population et du logement.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de la Statistique.

ACTION N° 4 : Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires

Cette action recouvre :

- L'informatisation, la dématérialisation du Livre foncier et la sécurisation des documents fonciers ;
- La contribution à l'amélioration du climat des affaires ;
- La détermination des stratégies et la modernisation de la conservation des documents fonciers ;
- La rationalisation et l'optimisation des procédures d'immatriculation et de publicité foncière ;
- L'informatisation de la conservation foncière et l'élaboration d'une loi informatique et liberté ;
- La modernisation et le renforcement des structures de la Conservation foncière.

La conduite de cette action est assurée par la Conservation Foncière.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Depuis quelques années, les différents gouvernements ont élaboré plusieurs programmes et plans de développement économique, mais ces efforts visant à diversifier l'économie gabonaise ne sont pas encore parvenus à réduire la dépendance du pays à l'égard du pétrole.

Le programme « Elaboration et Pilotage de la Politique Economique » a d'une part pour rôle d'assurer la veille, l'orientation et l'encadrement économique, en proposant une stratégie de mise en œuvre des politiques sectorielles déclinées dans le PSGE, et d'autre part, de proposer les outils permettant de réguler et de réglementer l'activité économique du Gabon dans la perspective d'accroître la valeur ajoutée et d'assurer la création d'emplois.

Cependant, cela nécessite des moyens humains, financiers et des outils d'aides à la décision adéquats.

Par ailleurs, des actions correctives s'avèrent nécessaires si l'on veut mobiliser les agents sur la bonne exécution du programme : renforcement des capacités du personnel actuel, recrutement des compétences nécessaires, valorisation des efforts, promotion de la mobilité professionnelle et amélioration du cadre de travail (locaux, matériel et mobilier de bureau, matériel roulant).

ENJEUX

1. Parvenir à créer un tissu économique national couvrant l'ensemble du territoire.
2. Participer activement à la diversification de l'économie et à l'amélioration de la compétitivité.
3. Renforcer la veille statistique et économique.
4. Intégrer l'ensemble des parties prenantes (administrations et secteur privé) à la définition de la politique économique.
5. Parvenir à une parfaite complémentarité de l'action des différents départements et directions générales concourant à la promotion du développement économique.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. Etre parvenu à améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie gabonaise et à mieux mesurer ces évolutions.
2. Etre parvenu à mieux mesurer les disparités de développement économique entre les provinces.
3. Réussir à produire des études et statistiques économiques et démographiques fiables et de manière régulière.
4. Parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques.
5. Être parvenu à renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de l'essence, du gaz, de la farine, des matériaux de construction essentiels (ciment, tôles...).
6. Etre parvenu à améliorer les performances des procédures de gestion de la Conservation foncière.
7. Etre parvenu à davantage diffuser l'information économique.
8. Etre parvenu à projeter et à anticiper les phénomènes socioéconomiques à l'horizon 2017.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Etre parvenu à améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie gabonaise et à mieux mesurer ces évolutions

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : Le Tableau de Bord de l'Economie Situation 2014 et perspectives 2015-2016 est produit avant le 30 avril 2015
- Résultat annuel attendu N°2 : L'observatoire national des politiques sectorielles est opérationnel
- Résultat annuel attendu N°3 : Les journées de concertation économique sont tenues
- Résultat annuel attendu N°4 : 1000 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités
- Résultat annuel attendu N°5 : 827 tonnes de cacao sont produites
- Résultat annuel attendu N°6 : 213 tonnes de café sont produites
- Résultat annuel attendu N°7 : 900 hectares sont aménagés sur le site de la zone franche de l'île Mandji

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Le Tableau de Bord de l'Economie Situation 2014 et perspectives 2015-2016 a été produit avant le 30 avril 2015
- Résultat annuel N°2 : Résultat non communiqué
- Résultat annuel N°3 : Les journées de concertation ont été préparées mais n'ont pas été tenues
- Résultat annuel N°4 : Aucune opération de réhabilitation n'a eu lieu
- Résultat annuel N°5 : 55,5 tonnes de cacao ont été achetées
- Résultat annuel N°6 : 29,5 tonnes de café ont été achetées
- Résultat annuel N°7 : aucune opération d'aménagement sur le site de la zone franche n'a été réalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Date limite de production du TBE	Date	30 septembre	30 septembre	30 avril	30 avril	0	30 avril	30 avril
Taux d'avancement dans la démarche de mise en place de l'Observatoire	%			100%	0	100%		
Taux d'avancement du projet de journées de concertation économique	%			100%	80%	-20%	100%	100%
Nombre d'hectare de plantations de cacao réhabilitées	Hectare			600	0	-600	600	1000
Nombre d'hectare de plantations de café réhabilitées	Hectare			400	0	-400	400	700
Nombre de tonnes de cacao achetées	Tonne			827	55,5	-771,5	827	1000
Nombre de tonnes de café achetées	Tonne			213	29,5	-183,5	213	250
Nombre d'hectare aménagés dans la zone franche de l'île Mandji	Hectare			900	0	-900		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le Tableau de Bord a été produit. Les activités liées à la préparation de l'enquête de conjoncture, à la collecte d'informations sur l'ensemble du pays, à la rédaction et à l'impression ont été réalisées dans les délais prévus. Le coût global de l'opération s'est élevé à 70 millions de Francs.

Résultat annuel N°2 : les activités relatives à la mise en place de l'observatoire n'ont pas pu être lancées au cours de l'année 2015.

Résultat annuel N°3 : les journées de concertation économiques n'ont pu se tenir, comme prévu, en juin 2015. Le processus de mobilisation des fonds a bouleversé le calendrier du projet. Cependant, le taux de 80% représente la valeur de toutes les activités préparatoires à la tenue des dites journées.

Résultat annuel N°4 : explications non communiquées

Résultats annuels N°5 et N°6 : la subvention de 963 000 000 F allouée à la filière cacao-café n'a été décaissée qu'à hauteur de 250 000 000 F. Face à cette insuffisance de fonds, la Caistab n'a pu consacrer que 108 679 750 F pour l'achat de cacao et de café auprès des planteurs.

Résultat annuel N°7 : Les travaux pour l'aménagement du site prévu pour la Zone Franche Île MANDJI n'ont pas démarré faute de budget d'investissement.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Etre parvenu à mieux mesurer les disparités de développement économique entre les provinces

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : Le tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) situation 2014 est produit avant le 30 juin 2015
- Résultat annuel attendu N°2 : Le tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) situation 2014 est produit avant le 30 juin 2015
- Résultat annuel attendu N°3 : Les ateliers économiques provinciaux G6, G5, G3 (Moyen-Ogooué, Nyanga et Ogooué Ivindo) sont tenus

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Le taux d'avancement dans l'élaboration du TBEP situation 2014 a été de 55% au 30 juin 2015, correspondant aux travaux préparatoires et à la collecte d'une partie des données
- Résultat annuel N°2 : Le taux d'avancement dans l'élaboration du TBIS situation 2014 a été de 60% au 30 avril 2015, correspondant à la collecte d'une partie des données
- Résultat annuel N°3 : aucun atelier économique provincial n'a été tenu

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Date limite de production du TBEP	Date			30 juin	31 décembre	+ 6 mois	30 juin	30 juin
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBEP annuel	%			100%	55%	-45%	100%	100%
Date limite de production du TBIS	Date			30 avril	31 décembre	+ 8 mois	30 juin	30 juin
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBIS annuel	%			100%	60%	-40%	100%	100%
Nombre d'ateliers économiques provinciaux organisés	Atelier provincial			3	0	-3		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : la Cellule chargée de produire le TBEP a rencontré d'énormes difficultés pour mobiliser, dans les délais, les moyens nécessaires à la collecte des données sur l'ensemble du territoire. La proportion du budget autorisée à engager (15%) ne pouvait pas couvrir l'enquête au cours de la période. Une enveloppe de 17 563 600 F a été consacrée à ce résultat.

Résultat annuel N°2 : L'écart de 40% est la conséquence de la difficulté à mobiliser des données dans les secteurs clés notamment l'Education dans les provinces du Woleu-Ntem, l'Estuaire et la Santé dans la Province du Moyen –Ogooué. Cette difficulté a ralenti considérablement la rédaction et l'impression du TBIS. 20 000 000 F ont été consommés pour ce résultat.

Résultat annuel N°3 : Les ateliers économiques provinciaux n'ont pas pu se tenir faute de moyens.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 3 : Réussir à produire des études et statistiques économiques et démographiques fiables et de manière régulière

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : Trois études sont réalisées : Développement du secteur Pêche, Développement du secteur Agriculture, Effets de la journée continue
- Résultat annuel attendu N°2 : L'enquête sur l'évaluation de la pauvreté (EGEP) est produite
- Résultat annuel attendu N°3 : L'enquête sur les dépenses des ménages (EDM) est produite
- Résultat annuel attendu N°4 : Le nouveau modèle de prévision macroéconomique est opérationnel

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : sur les 3 études prévues, 1 seule a été réalisée (Effets de la journée continue) ; en revanche, 5 autres études qui n'étaient pas prévues ont été produites
- Résultat annuel N°2 : L'enquête sur l'évaluation de la pauvreté n'a pas été produite
- Résultat annuel N°3 : L'enquête sur les dépenses des ménages n'a pas été produite
- Résultat annuel N°4 : Résultat non communiqué

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'études réalisées	Etude			3	6	+3		
Nombre d'enquêtes produites	Enquête			2	0	-2		
Taux d'avancement de l'enquête EGEP	%			100%	0%	-100%		
Taux d'avancement de l'enquête EDM	%			100%	0%	-100%	100%	
Taux d'avancement de la démarche d'acquisition du modèle	%			50%	-30%	80%	88%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : 6 études ont été réalisées sur :

- les effets de la journée continue
- les accords de partenariat économique
- les dépenses fiscales
- les charges patronales
- les zones économiques spéciales
- les accords de partenariat économique

Ces 6 études ont été prescrites par le Ministre de l'Economie dans une lettre de mission adressée à la Direction Générale de l'Economie. 30 000 000 F ont été consommés à raison de 5 millions par étude. Ce budget couvre principalement les frais de mission des agents qui ont mené l'enquête de collecte de données.

Résultats annuels N°2 et N°3 : les enquêtes EGEP et EDM n'ont pas pu être réalisées, faute de financement.

Résultat annuel N°4 : l'objectif n'a pas été atteint faute de financement.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : 4 entreprises sont restructurées : Africa n°1, SOGAFAM, RAGASEL, Cim Gabon
- Résultat annuel attendu N°2 : 8 plans sociaux sont régularisés : Chambre de commerce, APIP, Gabon Poste, CNGS, Sotravil, Gabon Airlines, Gabon Telecom, Sifrigab

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : sur les 4 entreprises qui devaient être restructurées, 2 l'ont été : SOGAFAM et RAGASEL ; une troisième entreprise a été restructurée sur recommandation du Gouvernement en cours d'exercice : GABON FRET
- Résultat annuel N°2 : sur les 8 plans sociaux qui devaient être régularisés, 4 l'ont été : Chambre de commerce, APIP, CNGS, SIFRIGAB ; par ailleurs un autre plan social, non prévu dans l'engagement de résultat, a été régularisé : celui de la Compagnie Forestière du Gabon (CFG)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'entreprises restructurées	Entreprise		2	4	3	-1	6	
Nombre de plans sociaux régularisés	Plan social		4	8	6	-2	1	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : sur les 4 entreprises qui devaient être restructurées, 2 l'ont été : SOGAFAM et RAGASEL ; une troisième entreprise a été restructurée sur recommandation du Gouvernement en cours d'exercice : GABON FRET. Les crédits réservés à cet effet ont été sous-estimés. Une rallonge budgétaire a d'ailleurs été sollicitée et accordée. Celle-ci a permis d'épurer les charges relatives à la structuration des trois entreprises suivantes : SOGAFAM,,RAGASEL et GABON FRET.

Résultat annuel N°2 : sur les 8 plans sociaux qui devaient être régularisés, 4 l'ont été : Chambre de commerce, APIP, CNGS, SIFRIGAB ; par ailleurs un autre plan social, non prévu dans l'engagement de résultat, a été régularisé : celui de la Compagnie Forestière du Gabon (CFG).

Cette cible n'a été atteinte que de moitié. Tout comme pour l'indicateur précédent, les crédits réservés aux différents plans sociaux ont été sous-estimés. Une rallonge budgétaire a d'ailleurs été sollicitée et accordée. Celle-ci a permis d'épurer les charges relatives à quatre plans sociaux

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Être parvenu à renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de l'essence, du gaz, de la farine, des matériaux de construction essentiels (ciment, tôles...)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : La rationalisation de la péréquation de la farine est effective
- Résultat annuel attendu N°2 : Le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment et tôle) est élaboré à 50%
- Résultat annuel attendu N°3 : Le prix de la farine est identique sur l'ensemble du territoire national
- Résultat annuel attendu N°4 : 9 dépôts de farine sont construits dans les chefs-lieux de provinces

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucune action n'a été réalisée pour la rationalisation de la péréquation de la farine

- Résultat annuel N°2 : Le dispositif a été élaboré à 10%, correspondant à la rédaction des Termes De Références (TDR) du projet
- Résultat annuel N°3 : Le prix de la farine a été identique sur l'ensemble du territoire national (sac de 50 kg)
- Résultat annuel N°4 : Aucun dépôt de farine n'a été construit

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet de rationalisation de la péréquation de la farine	%			100%	0%	-100%	100%	
Ecart moyen du prix de la farine entre Libreville et l'Intérieur	%		22%	0%	0%	0%	0%	0% (2017)
Nombre de dépôts de farine construits	Dépôt de farine			9	0	-9		
Taux d'avancement du projet de péréquation des matériaux de construction essentiels	%			50%	10%	-40%	50%	100% (2017)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel attendu N°1 : la Loi des finances rectificatives 2015 avait retenu un montant de 4 000 000 000 F au titre de la subvention Farine-SMAG. Mais, à la suite des réunions tenues au Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Economie, sous la Présidence de son Directeur de Cabinet, il a été décidé que ce montant serve au premier paiement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la SMAG, laquelle a atteint plus de 13 milliards de F. De ce fait, aucune opération visant ladite rationalisation n'a pu être menée.

Résultat annuel attendu N°2 : la CAISTAB a dressé un état de besoin à l'attention du RPROG avec des plans d'utilisation. Ceux-ci ont été transmis aux services du budget. Aucune orientation sur la question, malgré quelques relances. Toutefois, des TDR ont été préparés et transmis au Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Economie pour appréciation.

Résultat annuel attendu N°3 : aucune explication n'a été communiquée

Résultat annuel N°4 : Aucun dépôt de farine n'a été construit parce que toute la subvention-farine a été retenue pour le paiement de la dette de la SMAG. A noter que la CAISTAB avait préalablement conduit une opération d'identification des sites dans chaque capitale provinciale. Un rapport avait été adressé à la haute attention de Monsieur le Ministre de l'Economie et certains sites avaient été acquis, notamment dans la Ngounié et la Nyanga. Cependant, à la demande de Monsieur le Ministre de l'Economie, il a été décidé qu'il ne revenait pas à la CAISTAB de construire des de farine. Les instructions reçues ont donc mis fin à cette opération.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Etre parvenu à améliorer les performances des procédures de gestion de la Conservation foncière

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : Le livre foncier est intégralement dématérialisé
- Résultat annuel attendu N°2 : Le délai moyen de publication des réquisitions d'immatriculation est réduit à 90 jours
- Résultat annuel attendu N°3 : Le bâtiment de la Conservation Foncière est entré en fonctionnement
- Résultat annuel attendu N°4 : Le délai moyen entre le dépôt de la réquisition et la mise à disposition du titre est réduit à 90 jours
- Résultat annuel attendu N°5 : Le délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation est réduit à 15 jours
- Résultat annuel attendu N°6 : Le nombre de Titres fonciers non retirés est réduit à 800

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel n°1 : 30% dans le processus de dématérialisation du livre foncier

Résultat annuel n°2 : 180 Jours c'est le délai moyen de publication des réquisitions d'immatriculation

Résultat annuel n°3 : 0 à ce jour la Conservation foncière ne dispose pas d'un bâtiment.

Résultat annuel n°4 : 180 jours

Résultat annuel n°5 : 30 jours est le délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation

Résultat annuel n°6 : 600 titres fonciers non retirés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Taux de dématérialisation des titres inscrits au Livre foncier	%			100 %	30%	70%	20%	100%
Taux d'avancement de la démarche d'acquisition et d'équipement du bâtiment	%			100%	30%	70%		
Nombre des Titres fonciers non retirés	Titre foncier		900	800	600	200	800	400
Délai moyen entre le dépôt de la réquisition et la mise à disposition du titre	jour			90	180		90	45
Délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation	Jour			15	30	15	15	2
Délai moyen de publication de réquisitions d'immatriculation	jour			90	180	15	90	90

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1 : la dématérialisation des titres fonciers se traduit par la numérisation et le stockage des documents dans un logiciel approprié. En attendant l'acquisition et l'implémentation dudit logiciel et, pour prévenir la perte définitive de certains documents, nous avons acquis des équipements informatiques pour une première sauvegarde numérique.

Il est à noter que l'ouverture tardive du budget d'investissement a :

- Retardé l'acquisition des équipements informatiques avec des conséquences sur le nombre de documents numérisés ;
- Retardé l'acquisition et l'implémentation du logiciel de gestion des titres fonciers. Toutefois, la commande de l'application a déjà été passée et nous devrons être livré en 2016.

Résultat annuel n°2 : suite à un contrat de location avec une agence immobilière, nous disposons des bureaux entièrement équipés au 2^{ème} étage du bâtiment abritant les services de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Mais pas un bâtiment entièrement dédié aux services de la conservation foncière. En définitive, on retiendra que l'objectif d'acquisition d'un siège de la conservation foncière n'est pas atteint, mais toute la phase préalable à la finalisation de l'achat est faite. A savoir l'identification de l'immeuble ; l'élaboration du contrat d'achat. On peut évaluer ces étapes à 30% de l'évolution du processus d'acquisition de l'immeuble.

Résultat annuel n°3 : le gap entre le résultat cible et celui effectivement atteint résulte, après examen, de la faiblesse de la méthode de communication choisie (communication par voie de presse) et la situation géographique de certains ayants droits (certains attributaires des titres fonciers sont à l'intérieur du pays). Pour cette année 2016, nous envisageons l'organisation des campagnes de retrait des titres fonciers à travers le territoire national.

Résultat annuel n°4 : l'acquisition tardive du matériel informatique (début du troisième trimestre) explique en partie la non atteinte du délai de 90 jours. En effet, il n'était pas possible de délivrer des titres fonciers dans un contexte de rareté de matériel informatique.

Il est aussi admis que le circuit de délivrance du titre devra encore être fluidifié.

Résultat annuel n°5 : l'acquisition tardive du matériel informatique (début du troisième trimestre) explique en partie la non atteinte du délai de 90 jours. En effet, il n'était pas possible de délivrer des titres fonciers dans un contexte de rareté de matériel informatique. Un document délivré tardivement sera aussi mis à disposition tardivement. Ce dysfonctionnement sera corrigé avec l'acquisition du logiciel.

Résultat annuel n°6 : l'acquisition tardive du matériel informatique (début du troisième trimestre) explique en partie la non atteinte du délai de 90 jours. En effet, il n'était pas possible de délivrer des titres fonciers dans un contexte de rareté de matériel informatique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Etre parvenu à davantage diffuser l'information économique

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : 50 nouvelles productions de la DGPEF sont disponibles au CIP
- Résultat annuel attendu N°2 : Le Centre d'Information et de Publication est rénové et équipé
- Résultat annuel attendu N°3 : Le nombre d'ouvrages et de périodiques disponibles au CIP est 1670
- Résultat annuel attendu N°4 : Le nombre de consultations d'ouvrages et de périodiques au CIP est 3000

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 40 nouvelles productions de la DGPEF ont été mises à la disposition du Centre d'Information et de Publication (CIP)
- Résultat annuel N°2 : résultat non communiqué
- Résultat annuel N°3 : 900 périodiques et ouvrages sont disponibles au CIP
- Résultat annuel N°4 : 2000 ouvrages et périodiques ont été consultés au CIP

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre de nouvelles productions DGPEF disponibles au CIP	Production		45	50	40	-10	50	55
Nombre d'ouvrages & périodiques disponibles au CIP	Ouvrage / périodique		1650	1670	900	-770	1670	2020
Nombre de consultations d'ouvrages et de périodiques au CIP	Consultation			3000	2 000	-1000	1800	
Nombre de connexions sur le site internet de la DGPEF	Connexion			2500	2040	-460	2500	3500

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels N°1, 2, 3 : explications non communiquées

Résultat annuel N°4 : l'état de dégradation du CIP explique sa fréquentation moins importante que prévue

Pour l'acquisition des périodiques et l'entretien du site web, un montant de 8 500 000 FCFA a été mobilisé.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Etre parvenu à projeter et à anticiper les phénomènes socio - économiques à l'horizon 2017

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : La Direction Générale de la Prospective est opérationnelle

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel : La Direction Générale de la Prospective a été créée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place de la DGP	%			100%	100%	0%		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La création de la Direction Générale de la Prospective est effective. La mise en œuvre de cette structure est confirmée par la nomination en conseil des ministres de son Directeur Général.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
27.871.1	Politiques économiques et de développement	13 175 212 131	13 727 608 730	552 396 599	13 175 212 131	13 727 608 730	552 396 599
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	88 208 000	68 586 000	-19 622 000	88 208 000	68 586 000	-19 622 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	527 999 648	846 097 465	318 097 817	527 999 648	846 097 465	318 097 817
	Titre 4. Dépenses de transfert	5 025 537 783	3 956 390 972	-1 069 146 811	5 025 537 783	3 956 390 972	-1 069 146 811
	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 533 466 700	1 259 755 925	-1 273 710 775	2 533 466 700	1 259 755 925	-1 273 710 775
	Titre 6. Autres dépenses	5 000 000 000	7 596 778 368	2 596 778 368	5 000 000 000	7 596 778 368	2 596 778 368
27.871.2	Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques	368 333 568	182 547 308	-185 786 260	368 333 568	182 547 308	-185 786 260
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	102 016 000	2 163 000	-99 853 000	102 016 000	2 163 000	-99 853 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	266 317 568	180 384 308	-85 933 260	266 317 568	180 384 308	-85 933 260
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
27.871.3	Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques	351 880 728	713 491 880	361 611 152	351 880 728	713 491 880	361 611 152
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	11 640 000	12 420 000	780 000	11 640 000	12 420 000	780 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	292 855 728	701 071 880	408 216 152	292 855 728	701 071 880	408 216 152
	Titre 4. Dépenses de transfert	47 385 000	-	-47 385 000	47 385 000	-	-47 385 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
27.871.4	Protection du droit de propriété foncière	470 760 000	417 261 000	-53 499 000	470 760 000	417 261 000	-53 499 000
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	11 160 000	9 951 000	-1 209 000	11 160 000	9 951 000	-1 209 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	171 600 000	163 020 000	-8 580 000	171 600 000	163 020 000	-8 580 000
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	288 000 000	244 290 000	-43 710 000	288 000 000	244 290 000	-43 710 000
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
27.871	Elaboration et pilotage politique économique	14 366 186 427	15 040 908 918	674 722 491	14 366 186 427	15 040 908 918	674 722 491
	Titre 2. Dépenses de personnel	213 024 000	93 120 000	-119 904 000	213 024 000	93 120 000	-119 904 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 258 772 944	1 890 573 653	631 800 709	1 258 772 944	1 890 573 653	631 800 709
	Titre 4. Dépenses de transfert	5 072 922 783	3 956 390 972	-1 116 531 811	5 072 922 783	3 956 390 972	-1 116 531 811
	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 821 466 700	1 504 045 925	-1 317 420 775	2 821 466 700	1 504 045 925	-1 317 420 775
	Titre 6. Autres dépenses	5 000 000 000	7 596 778 368	2 596 778 368	5 000 000 000	7 596 778 368	2 596 778 368

Explication des principaux écarts :

Les crédits ouverts sur ce programme au titre de l'exercice 2015 ont été de 14 366 186 427 FCFA. Cette dotation a été exécutée à 15 040 908 918 FCFA, en dépassement de 674 722 491 FCFA correspondant à un taux d'exécution de 104,7%.

En l'absence de levée de la réserve de précaution, cette surconsommation de crédits a été couverte par des transferts de 3 323 872 337 FCFA reçus d'autres politiques publiques (contre 2 409 864 586 FCFA sortis du programme).

Ce dépassement est plus imputable aux actions "Politiques économiques et de développement" et "Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques" qui ont consommé 914 007 751 FCFA de crédits supplémentaires par rapport aux autorisations parlementaires.

Ces crédits additionnels, essentiellement du titre 6 (autres dépenses) et ont permis de régulariser les plans sociaux dont la dépense n'avait pas été retenue lors de la PBI en raison des plafonds budgétaires insuffisants.

Par contre, les actions "Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques" et "Protection du droit de propriété foncière" ont connu une exécution en retrait de 239 285 260 FCFA par rapport aux crédits ouverts dans la loi de finances rectificative. Plus de $\frac{3}{4}$ de crédits non exécutés dans ces deux actions concernent les dépenses de personnel (titre 2) et de biens et services (titre 3).

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
27.871	Elaboration et pilotage politique économique	14 366 186 427	-2 649 149 846	3 323 872 337	15 040 908 918
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	213 024 000	-120 684 000	780 000	93 120 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 258 772 944	-94 513 260	726 313 969	1 890 573 653
	Titre 4. Dépenses de transfert	5 072 922 783	-1 116 531 811	-	3 956 390 972
	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 821 466 700	-1 317 420 775	-	1 504 045 925
	Titre 6. Autres dépenses	5 000 000 000	-	2 596 778 368	7 596 778 368

Explication des écarts des principaux mouvements :

Tout au long de l'exécution budgétaire, ce programme a bénéficié de mouvements de crédits pour un montant de 3 323 872 337 FCFA contre 2 649 149 846 FCFA sortis du programme pour abonder d'autres politiques publiques.

Les principaux mouvements bénéficiaires ont été les transferts reçus de la mission provisions pour :

- 2 596 778 368 FCFA (titre 6-autres dépenses) qui ont servi à la couverture d'une partie des plans sociaux du CDE, de l'APIEX, de Promo Gabon et de SIFRIGAB ;
- 726 313 969 FCFA (titre 3-dépenses de biens et services) ayant notamment permis d'organiser le 11^{ème} Symposium pour le développement de la statistique en Afrique.

Par contre, les crédits sortis du programme sont essentiellement le fait des transferts opérés au profit de la mission provisions pour les opérations de clôture.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A			271	4	80	78	349
Permanents			249	3	81	78	327
Non permanents			22	1	-1	0	22
Agents de catégorie B			76	2	2	8	84
Permanents			64	1	3	8	72
Non permanents			12	1	-1	0	12
Agents de catégorie C			14	0	0	2	16
Permanents			14	0	0	2	16
Non permanents			0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)			361	6	82	88	449
Main d'œuvre non permanente			46	1	-1	4	50
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme			407	7	81	92	499

Explication des évolutions :

Afin de répondre aux exigences liées à l'évolution des missions des administrations du programme, le recrutement de juristes, fiscalistes, statisticiens-économistes et économètres s'est avéré nécessaire.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Comité de privatisation				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			58	58
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			0	0
Total pour l'opérateur			58	58
Caisse de Stabilisation et de Péréquation				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			261	261
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur			261	261
Zone Franche Île Mandji				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			10	10
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			9	9
Total pour l'opérateur			19	19
Agence Nationale pour la Promotion des Investissements			Données non communiquées	Données non communiquées
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur				
ANIF			Données non communiquées	Données non communiquées
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur				
Total pour le programme				

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Les trois opérateurs ayant communiqué les données n'ont connu ni recrutement ni départ.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	213 024 000	213 024 000	93 120 000	93 120 000	-119 904 000	-119 904 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	213 024 000	213 024 000	93 120 000	93 120 000	-119 904 000	-119 904 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La Loi de finances rectificative 2015 avait prévu une dotation de 213 024 000 F au titre des dépenses de personnel, dont 113 024 000 F pour le paiement des salaires des agents de la MONP et 100 millions destinés à financer les perdiems des agents de la Direction Générale de l'Economie pour leur contribution à la préparation budgétaire. Cependant, suite à la décision des Autorités de suspendre tout paiement de perdiems, cette dotation ne pouvait plus être utilisée pour cette finalité. D'où la demande de fongibilité, introduite par le RPROG, pour procéder à un redéploiement de ces crédits.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	527 999 648	846 097 465	527 999 648	846 097 465	318 000 000	318 000 000
Tableau de bord de l'économie	116 399 982	190 000 000	116 399 982	190 000 000	73 600 018	73 600 018
Tableau de bord des indicateurs sociaux	30 000 000	125 000 000	30 000 000	125 000 000	95 000 000	95 000 000
Promotion de l'économie provinciale	26 000 000	25 000 000	26 000 000	25 000 000	1 000 000	1 000 000
Elaboration des Outils de Prévion et d'Analyse d'Impacts	80 000 000	58 000 000	80 000 000	58 000 000	35 000 000	35 000 000
Journées de concertation économique	35 000 000	85 000 000	35 000 000	85 000 000	50	50
Elaboration des Outils de Prévion: Modèle de l'Economie Gabonaise (MEGA)M	70 000 000	130 000 000	70 000 000	130 000 000	50 000 000	50 000 000
Fonctionnement des Services	106 599 666	153 935 465	106 599 666	153 935 465	-47 335 799	-47 335 799
Suivi et analyse de la Politique Fiscale	20 000 000	15 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000	5 000 000
Administration de la Maison des Acteurs Non Etatiques du Gabon	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	0	0
Gestion des	20 000 000		20 000 000	18 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes Sectoriels		18 000 000				
ACTION 2	266 317 568	180 384308	266 317 568	170 835 308	180 384 308	180 384 308
Notes de conjoncture sectorielles	75 000 000	38 315 878	75 000 000	38 315 878	63 315 878	63 315 878
Synthèses et promotion Economiques	40 000 000	20 000 000	40 000 000	40 000 000	20 000 000	20 000 000
Prévision et analyse économique	20 000 000	17 000 000	20 000 000	17 000 000	3 000 000	3 000 000
Promotion de la Microfinance	58 217 926	23 000 000	58 217 926	23 000 000	35 217 926	35 217 926
Constitution du fond documentaire	9 000 000	8 500 000	8 500 000	8 500 000	500000	500000
Gestion des Institutions Financières	20 000 000	17 000 000	17 000 000	17 000 000	3000000	3000000
Fonctionnement des Services	129 001 690	64 335 308	64 335 308	64 335 308	64666382	64666382
ACTION 3	292 855 728	701 071 880	292 855 728	701 071 880	408 216 152	408 216 152
Elaborer un système d'information géographique	40 783 869	20 000 000	40 783 869	20 000 000	20 783 869	20 783 869
Production de l'Indice Harmonisé des prix à la consommation et de l'Indicateur de Convergence de la CEMAC	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0	0
Publication de l'annuaire Statistique du Gabon 2013 et le Gabon en quelques chiffres 2014	35 000 000	15 000 000	35 000 000	15 000 000	20 000 000	20 000 000
Organisation du symposium africain sur la statistique	187 097 855	636 071 880	187 097 855	636 071 880	-448 974 025	-448 974 025
Production de la centrale de bilan 2012 et 2013	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0	0
Production des indicateurs conjoncturels (Indice de la production Industrielle et Indice du Chiffre d'affaires)	40 000 000	20 000 000	40 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Fonctionnement des Services	105 757 873	64 499 502	105 757 873	64 499 502	41 258 371	41 258 371
ACTION 4	171 600 000	163 020 000	171 600 000	163 020 000	8 580 000	8 580 000
Fonctionnement des Services	33 832 176	25 252 176	33 832 176	25 252 176	8 580 000	8 580 000
Mission de collecte des données foncières	137 767 824	137 767 824	137 767 824	137 767 824	0	0
Total des crédits de titre 3 consommés	1 258 772 944	1 890 573 653	1 258 772 944	1 890 573 653	631 800 709	631 800 709

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Action 1 :

- 190 millions de FCFA ont été consommés pour la réalisation du Tableau de bord de l'économie. Cette enveloppe a financé les fournitures informatiques, la papeterie, les frais de missions pour les enquêteurs, la location des véhicules d'enquêtes, l'impression, etc. ;
- 153 935 465 FCFA pour le fonctionnement des services ; notamment les fournitures de bureau, informatiques, papeterie, les entretiens et réparations des installations d'eau, de courant ;
- les 130 millions de FCFA consommés pour l'Elaboration des Outils de Prévision et d'Analyse d'Impacts ont servi à l'acquisition d'un logiciel et au paiement du prestataire pour la formation des agents à l'utilisation des applications.

Action 2 :

- 64 335 308 FCFA ont été consommés pour payer toutes fournitures aux fins de faire fonctionner les services contribuant à l'atteinte des objectifs assignés ;
- 38 315 878 millions de FCFA utilisés pour la réalisation des notes de conjonctures sectorielles ont servi au paiement des frais de missions des agents enquêteurs, les fournitures et l'impression.

Action 3 :

- l'organisation du symposium a coûté près de 615 572 357 FCFA. La location de la salle pour les conférences, l'hébergement et la restauration des invités, l'achat des fournitures sont les principaux postes de dépenses de cet événement ;
- pour le fonctionnement des 4 directions et 12 services intervenant dans le périmètre 64 499 502 FCFA ont été utilisés et ont servi à payer les fournitures.

Action 4 :

- l'achat des consommables pour faire fonctionner les 5 services intervenant dans le périmètre de cette action s'élève à 25 252 176 FCFA ;
- dans l'optique de collecte des données foncières sur l'ensemble du pays, 137 767 824 FCFA ont été utilisés pour payer les frais de missions et de déplacement des agents enquêteurs.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

5 opérateurs (Comité de privatisation, Zone franche Ile Mandji, Caistab, ANPI et ANIF) sont officiellement rattachés au Programme ; mais trois seulement ont travaillé sous l'autorité managériale du RPROG (Comité de privatisation, Zone franche Ile Mandji et Caistab).

Les 370 006 737 FCFA alloués à l'opérateur Zone franche Ile MANDJI ont été utilisés comme suit :

- 252 000 000 FCFA pour paiement des salaires des agents ;
- 13 983 000 FCFA pour la rédaction des TDR sur le développement et la conduite des travaux techniques liés à l'impact socio-économique du projet ZFIM ;
- 104 023 737 FCFA pour les missions hors du Gabon du Coordonnateur pour la promotion du projet, la relance de la signature de l'accord de prêt avec Exim Bank et la société CCCC, la visite du président de la FEMOZA au Gabon et le fonctionnement des services.

Les 54 000 000 FCFA décaissés au profit du comité de privatisation ont été utilisés pour le fonctionnement de l'administration et le paiement de diverses prestations de service (SPG).

Sur les 936 000 000 F ordonnancés pour le compte de la CAISTAB, 250 000 000 FCFA ont été décaissés. Le restant ayant été engagé par les services de la DGBFIP au profit de la SMAG. Ces 250 millions ont servi à :

- Achat de cacao café : 108 679 750 FCFA
- Impayés loyers 2014 des délégations : 10 500 000 FCFA
- Paiement des Salaires : 21 800 000 FCFA
- Fonctionnement des services 47 070 250 FCFA

- Achat de 500 000 sachets pépinières : 20 000 000 FCFA
- Construction de 12 pépinières de 500 m2 : 20 400 000 FCF
- Achat d'herbicides pour 350 ha : 7 000 000 FCFA
- Achat d'insecticides pour 350 ha : 1 750 000 FCFA
- Achat de fongicides pour 350 ha : 7 000 000 FCFA

Par ailleurs, aucun montant n'a été ordonnancé au titre des contributions de l'Etat gabonais au fonctionnement des organismes sous tutelles, notamment la COSUMAF, la Banque de l'Habitat du Gabon, AFRITAC CENTRE, la maison des Acteurs Non Etatiques et le Comité International des Statistiques.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 1						
Structuration de l'ANPI	2 576 666 700	1 259 755 925	2 576 666 700	1 259 755 925	1 316 910 775	1 316 910 775
ACTION 4						
Mission de collecte des données foncières	244 800 000	244 800 000	244 290 000	244 290 000	510 000	510 000
Total des crédits de titre 5 consommés	2 821 466 700	1 504 045 925	2 821 466 700	1 504 045 925	1 317 420 775	1 317 420 775

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les crédits d'investissement ont servi à :

- l'acquisition du matériel roulant pour accomplir les missions de terrain sur l'ensemble du territoire. Trois véhicules pick-up ont été acquis ;
- l'aménagement des bureaux (des travaux d'aménagement ont été effectués dans le nouveau bâtiment que nous louons afin de l'adapter à la cartographie de nos services) et à leur sécurisation ;
- l'équipement de tous les services en matériels informatiques adéquats.

Ces acquisitions concourent à la mise en œuvre de l'objectif relatif à l'amélioration des procédures de gestion de la conservation foncière.

Pour ce qui est des 2 576 666 700 FCAF affectés à l'opérateur ANPI, des informatives relatives à l'exécution n'ont pas été communiquées, faute de CAP ; car l'opérateur est encore en cours de structuration.

TITRE 6 : AUTRES DEPENSES

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 1 : Politique économique et de développement						
Liquidation CDE, APIEX, Promo Gabon	0	0	2 402 404 152	2 402 404 152	2 402 404 152	2 402 404 152
APIP	1 100 000 000	1 100 000 000	1 057 949 591	1 057 949 591	57 949 591	57 949 591
Chambre de Commerce	1 191 000 000	1 191 000 000	448 433 430	448 433 430	- 451 566 570	-451 566 570
CFG	2 050 000 000	2 050 000 000	1 820 697 710	1 820 697 710	- 179 302 290	-179 302 290
CNGS	564 000 000	564 000 000	259 448 171	259 448 171	- 304 551 829	-304 551 829
SIFRIGAB	0	0	1 324 203 300	1 324 203 300	1 324 203 300	1 324 203 300
Plan social RAGASEL	43 000 000	43 000 000	0	0	-43 000 000	- 43 000 000

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
Plan social SOGAFAM	52 000 000	52 000 000	0	0	-52 000 000	- 52 000 000
Plan social Gabon Fret	1 100 000 000	1 100 000 000	0	0	- 191 000 000	-191 000 000
Total des crédits de titre 5 consommés	5 000 000 000	5 000 000 000	7 353 136 354	7 353 136 354	2 603 136 354	2 603 136 354

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 6 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

La régularisation des plans sociaux a globalement coûté 7 353 136 354 FCFA dont 4 208 235 344 FCFA au titre des droits légaux (CDE, APIEX, Promo Gabon, APIP, Chambre de Commerce, CNGS) et 3 144 901 010 FCFA au titre d'indemnités transactionnelles (CFG et SIFRIGAB).

Par ailleurs, en cours d'exercice, à la demande du gouvernement, certaines entreprises ont été abandonnées (RAGASEL, SOGAFAM, Gabon Fret) au profit d'autres qui n'étaient pas programmées pour 2015 (CDE, APIEX, Promo Gabon, SIFRIGAB).

La consommation de ces crédits concourt à la réalisation des actions portant sur l'objectif d'amélioration de la gestion des entreprises publique et parapubliques.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

CAISSES DE STABILISATION ET DE PEREQUATION (CAISTAB)

Présentation de l'opérateur

Les Caisses de Stabilisation et de Péréquation constituent un Etablissement public à caractère industriel et commercial qui a pour missions d'assurer :

- la gestion des filières cacao et café ;
- la stabilisation et la péréquation des prix des hydrocarbures et de certains produits de consommation courante décidés par le Gouvernement ;
- l'encadrement et du développement de la production du cacao et du café;
- la promotion de la qualité du cacao et du café à travers les partenariats avec des centres de recherches et autres organismes.

Travail avec l'opérateur

Le travail avec l'Opérateur Caisses de Stabilisation et de Péréquation s'est fait de manière continue tout au long de l'exercice 2015. Cette collaboration a abouti à la formalisation du Contrat Annuel de Performance.

Dans le cadre du pilotage du programme, l'Opérateur a participé à toutes les séances de travail initiées par le Responsable de Programme (RPROG).

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat		936 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

936 000 000 FCFA ont été ordonnancés pour le compte de la CAISTAB mais seulement 250 000 000 FCFA ont été décaissés au profit de l'opérateur, le restant ayant été redéployé par les services de la DGBFIP au profit de la SMAG. L'utilisation des 250 000 000 FCFA s'est faite comme suit :

- Paiement des arriérés de loyer de 2014 dans les délégations : 10 500 000 FCFA
- Paiement des Salaires : 21 800 000 FCFA
- Fonctionnement des services 47 070 250 FCFA
- Achat de cacao café : 108 679 750 FCFA
- Achat de 500 000 sachets pépinières : 20 000 000 FCFA
- Achat d'herbicides pour 350 ha : 7 000 000 FCFA
- Achat d'insecticides pour 350 ha : 1 750 000 FCFA
- Achat de fongicides pour 350 ha : 7 000 000 FCFA
- Construction de 12 pépinières de 500 m2 : 20 400 000 FCFA

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif : Augmenter la production sur 250 ha de cacao et sur 100 ha de café				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Etre parvenu à améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie gabonaise et à mieux mesurer ces évolutions (objectif n°1)				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre d'ha de cacao villageois réhabilités	0	600	0	-600
Indicateur 2 : Nombre d'ha de café villageois réhabilités	0	400	0	-400
Indicateur 3 : Nombre de pépinières de 500 m2 de cacao construites	0	6	0	-6
Indicateur 4 : Nombre de pépinières de 500 m2 de café construites	0	6	0	-6
Indicateur 5 : Nombre de séchoirs construits	0	50	0	-50
Indicateur 6 : Nombre de kg de semences cacao achetés	0	400	0	-400
Indicateur 7 : Nombre de kg de semences de café achetés	0	150	0	-150
Indicateur 8 : Nombre de dépulpeuses manuelles achetées	0	50	0	-50
Indicateur 9 : Nombre de tonnes de cacao achetées aux producteurs	0	827	55,5	-771,5
Indicateur 10 : Nombre de tonnes de café achetées aux producteurs	0	213	29,5	-183,5
Indicateur 11 : Nombre de séminaires de formation sur la BOP et les PAP	0	9	0	-9

Objectif : Gérer la stabilisation des prix des produits soumis à la péréquation (hydrocarbures, café, cacao, gaz, farine)				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Etre parvenu à renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de l'essence, du gaz, de la farine et des matériaux de construction essentiels (objectif n°5)				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'application du nouvel arrêté (0288) précisant les conditions de remboursement des opérations d'achat et de transport de la farine		100%	50%	-50%
Indicateur 2 : Taux d'avancement de l'étude relative à l'identification des sites pour abriter la construction des dépôts farine dans les chefs-lieux de province (soit 9 sites)	40%	100%	40%	-60%
Indicateur 3 : Ecart moyen du prix de la farine entre Libreville et l'intérieur du pays (sac de 50 kg) en appliquant le mécanisme de péréquation	22%	0%	0%	0%
Indicateur 4 : Taux d'avancement de la démarche de signature de partenariat avec l'AGASA pour la formation des agents de la CAISTAB dans le domaine du contrôle sanitaire des infrastructures et pratiques de stockage de la Farine		100%	50%	-50%
Indicateur 5 : Nombre de campagne de sensibilisation des revendeurs, transporteurs et distributeurs secondaires, sur les termes du nouvel arrêté, l'importance des normes d'hygiène et de stockage	0	9	0	-9
Indicateur 6 : Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du Manuel de procédures pour structurer les opérateurs et le circuit de distribution de la farine sur l'ensemble du territoire	50%	100%	50%	-50%

Objectif : Réaliser la péréquation des matériaux de construction essentiels				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Etre parvenu à renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de l'essence, du gaz, de la farine et des matériaux de construction essentiels (objectif n°5)				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'avancement de l'étude sur la péréquation du ciment	0%	100%	10%	-90%
Indicateur 2 : Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration et de validation de l'arrêté précisant les conditions de remboursement des opérations d'achat et de transport du ciment	0%	100%	0%	-100%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

ZONE FRANCHE ILE MANDJI

Présentation de l'opérateur

La ZONE FRANCHE ILE MANDJI est un Projet de développement au service de la diversification de l'économie gabonaise et de la création d'emplois. Les principales missions / activités de l'opérateur sont :

- définir les secteurs d'activités économiques de la zone franche ;
- aménager une zone industrielle et une zone résidentielle ;
- construire un port industriel et commercial en eau profonde ;
- définir et réaliser les infrastructures de base et les travaux d'urbanisme ;

- promouvoir la Zone Franche par le biais d'actions de marketing et de communication auprès des investisseurs potentiels ;
- mettre en place le cadre administratif et institutionnel de la Zone Franche ;
- renforcer les capacités et les compétences des ressources humaines affectées à la zone Franche ;
- créer les organes institutionnels et de gestion de la zone franche.

Travail avec l'opérateur

La collaboration avec cet opérateur a été parfaite. L'opérateur a participé activement aux séances de travail initiées par le RPROG.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		252 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		104 023 737
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		13 983 000
Total de la contribution financière de l'Etat		370 006 737

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les 370 006 737 FCFA alloués à l'opérateur Zone franche Ile MANDJI ont servi à :

- 252 000 000 FCFA pour paiement des salaires des agents ;
- 104 023 737 FCFA pour les missions hors du Gabon du Coordonnateur pour la promotion la promotion du projet, la relance de la signature de l'accord de prêt avec Exim Bank et la société CCCC, la visite du président de la FEMOZA au Gabon et le fonctionnement des services ;
- 13 983 000 FCFA pour la rédaction des TDR sur le développement et la conduite des travaux techniques liés à l'impact socio-économique du projet ZFIM.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif : Avoir aménagé 900 ha sur le site de la Zone Franche de l'Ile Mandji				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Etre parvenu à améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie gabonaise et à mieux mesurer ces évolutions (objectif n°1)				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'ha aménagés dans la ZFIM		900	0	-900

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Les travaux pour l'aménagement du site prévu pour la Zone Franche Île MANDJI n'ont pas pu démarrer faute de budget d'investissement.

Comité de Privatisation

Présentation de l'opérateur

Le Comité de Privatisation est Etablissement Public à Caractère Administratif. Il a pour missions :

- De parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques ;
- D'assister le Gouvernement dans l'exécution technique de l'ensemble des mesures à la réalisation, au suivi des politiques publiques et à la surveillance de la gestion économique et financière des entreprises du secteur public.
- De restructurer l'Economie ;
- D'améliorer l'environnement des affaires et la compétitivité des entreprises.

Travail avec l'opérateur

Le travail avec l'Opérateur Comité de Privatisation s'est fait de manière continue tout au long de l'exercice 2015. Cette collaboration a abouti à la formalisation du Contrat Annuel de Performance.

Dans le cadre du pilotage du programme, l'Opérateur a participé à toutes les séances de travail initiées par le Responsable de Programme (RPROG).

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	360 000 000	52 000 000 Fcfa
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Autres	4 750 000 000	7 353 136 354
Total de la contribution financière de l'Etat	5 110 000 000	7 405 136 354

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

L'utilisation de 5 110 000 000 FCFA s'est faite comme suit :

- o financement des emplois de l'opérateur : 0 FCFA
- o fonctionnement de l'opérateur : 52 000 000 FCFA
- o investissements propres de l'opérateur : 0 FCFA
- o Régularisation des plans sociaux : 7 353 136 354 FCFA

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif/P1. : Optimiser la gestion des entreprises publiques				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre d'entreprises privatisées	2	2	3	1
Indicateur 2 : Nombre d'entreprises restructurées	2	4	3	-1
Indicateur 3 : Nombre de plans sociaux régularisés	1	8	8	0

Les entreprises privatisées sont : OZI NGOUONI, AGRIOG et IKEMBELE MASSIGA

Les entreprises restructurées sont : AFRICA N°1, CNNII, SEPBG

Les plans sociaux régularisés sont : CDE, APIEX, PROMOGABON, APIP, CHAMBRE DE COMMERCE, CFG, CNGS, SIFRIGAB

Objectif/P2 : **Réaliser des opérations post-privatisations**
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de contrôles effectués dans les entreprises bénéficiaires	0	12	5	-7
Indicateur 2 : Nombre de contrôles effectués dans les organismes non étatiques	0	12	4	-8
Indicateur 3 : Nombre de contrôles effectués dans les services publics	0	12	2	-10

Agence Nationale de Promotion des Investissements

Aucune donnée communiquée.

ANIF

Aucune donnée communiquée.

PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme « Concurrence et protection du consommateur » assure des missions de régulation, de contrôle du respect des réglementations et de surveillance des marchés.

Il comprend tous les crédits des services de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC) et de la Direction Nationale des Assurances (DNA).

Le Programme traduit la volonté des hautes autorités de mettre en place un cadre sain pour l'environnement économique et de renforcer le dispositif de sécurité du consommateur.

Il est structuré autour des trois actions suivantes :

- Protection des consommateurs et contrôle des pratiques des opérateurs économiques ;
- Analyse des marchés et accompagnement des opérateurs économiques ;
- Régulation et assurances.

La mise en œuvre de ces actions est assurée par les services centraux et déconcentrés de la DGCC et les services techniques de la DNA (CPF-A inclus).

Le responsable de programme (RPROG) est le Directeur Général de la Concurrence et de la Consommation.

PRESENTATION DES ACTIONS

Action n°1 : Protection des consommateurs et contrôle des pratiques des opérateurs économiques

Cette Action a pour finalités :

- Le renforcement de la protection des consommateurs ;
- La renonciation, par les opérateurs économiques, aux pratiques illicites voire frauduleuses ;
- Le développement, par les opérateurs économiques, des démarches positives (ex. utilisation de normes, maîtrise de la qualité, etc.).

La DGCC met en œuvre cette Action en effectuant des contrôles, soit programmés, soit à la suite d'une réclamation, sur tous les champs de consommation (produits alimentaires et non-alimentaires, services) et à tous les stades de l'activité économique (production, importation, gros, distribution).

L'Action recouvre également les dispositifs destinés à fournir aux usagers (consommateurs et opérateurs) les réponses appropriées à leurs préoccupations par la mise en service d'un numéro d'appels gratuits (8085) et par la recherche d'indices destinés à mettre à jour les pratiques illicites.

Au sein de la DGCC, l'Action est portée par les Directions de la Concurrence, de la Consommation, de la Répression des Fraudes et les Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC).

Action n°2 : Analyse des marchés et accompagnement des opérateurs économiques

Cette Action a pour finalité de déterminer et de faire respecter les règles de concurrence afin de favoriser le développement d'un marché ouvert et loyal.

Elle vise à conforter la confiance et la sécurité du consommateur et à assurer sa protection dans ses relations contractuelles. Toutes les dispositions législatives et réglementaires en vigueur doivent être utilisées pour garantir la confiance des consommateurs.

Elle se traduit également par des contacts réguliers avec les associations de défense des consommateurs et par des interventions auprès des opérateurs économiques.

La mise en œuvre de l'Action est portée par la Direction de la Concurrence, l'Inspection des Services et les SPCC.

Action n°3 : Régulation et assurances

Cette action a pour finalités de faire respecter la réglementation commune des assurances (Code CIMA) et de protéger les assurés et les bénéficiaires de contrats d'assurance.

Elle passe par la conduite de campagnes de sensibilisation et d'éducation auprès des assurés et par la réalisation de missions de contrôles effectuées auprès des compagnies et intermédiaires d'assurance sur l'ensemble du territoire.

La mise en œuvre de l'Action est portée par les services techniques de la Direction Nationale des Assurances (DNA).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Pour l'accomplissement quotidien de ses missions, la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation s'appuie sur les instruments techniques et institutionnels ci-après :

- un cadre législatif et réglementaire approprié, en articulation avec les textes communautaires et internationaux ;
- un personnel d'encadrement aux compétences variées et des brigades fixes et itinérantes déployées sur l'ensemble du territoire national ;
- un laboratoire de contrôle Qualité (LCQ), qualifié pour effectuer des analyses microbiologiques et physicochimiques sur tous les produits et biens soumis à la consommation en République gabonaise.

La Direction Nationale des Assurances peut s'appuyer pour sa part sur la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), organisme supra national constitué de 14 Etats Membres, dont le Gabon.

ENJEUX

- Renforcer la protection des consommateurs.
- Parvenir à inciter les opérateurs à renoncer aux pratiques illicites voire frauduleuses et à leur faire développer des démarches positives (normalisation, maîtrise de la qualité).
- Rendre les consommateurs plus avertis.
- Promouvoir, assainir et réguler le marché gabonais des assurances.
- Faire évoluer la gestion des dotations destinées au règlement des sinistres.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. Protéger et assurer la sécurité des consommateurs.
2. Renforcer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales.
3. Assurer la surveillance des marchés et le contrôle de la réglementation.
4. Renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques.
5. Améliorer la qualité des services d'assurance au Gabon.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : avoir mis en place un dispositif de gestion des alertes
- Résultat annuel attendu N°2 : avoir déposé 10% des containers ou camions de denrées alimentaires enregistrés aux frontières
- Résultat annuel attendu N°3 : avoir mis en place deux nouveaux paramètres analytiques au laboratoire
- Résultat annuel attendu N°4 : avoir analysé 2200 échantillons
- Résultat annuel attendu N°5 : avoir franchi trois étapes dans la démarche d'accréditation
- Résultat annuel attendu N°6 : avoir signé un partenariat avec une association de consommateurs

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le dispositif de gestion des alertes n'a pas été mis en place
- Résultat annuel N°2 : 11,73% des containers ou camions de denrées alimentaires enregistrés aux frontières ont été déposés (730 containers ou camions déposés / 6223 containers ou camions enregistrés)
- Résultat annuel N°3 : aucun nouveau paramètre analytique n'a été mis en place au laboratoire
- Résultat annuel N°4 : seulement 650 échantillons ont été analysés
- Résultat annuel N°5 : la première étape de la démarche d'accréditation n'a pas démarré .
- Résultat annuel N°6 : aucun partenariat avec une association de consommateurs n'a été signé.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de dispositifs de gestion des alertes	Dispositif			1	0	-1		
Taux de dépotage réalisé	%		0	10%	11,73%	+1,73%	25%	50% (2018)
Nombre de nouveaux paramètres analytiques	Paramètre		0	2	0	-2	7	
Nombre d'échantillons analysés	Echantillon		0	2200	650	1 550	2200	3000 (2018)
Nombre d'étapes franchies dans la démarche d'accréditation	Etape		2	3	0	-3		
Nombre de partenariats signés avec une association de consommateurs	Campagne	0	0	1	0	-1		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : la seule action effectuée a été l'envoi d'une correspondance à l'Union Européenne en vue d'une future collaboration sur la mise en place des dispositifs de gestion des alertes. Cette démarche n'a pas encore prospéré à ce jour.

Résultat annuel N°2 : 730 containers ou camions ont été déposés sur 6223 enregistrés. La performance attendue était de 10% soit 622 dépotages. La mobilisation permanente des agents a permis de dépasser cet objectif.

Résultat annuel N°3 : la mise en place des 2 nouveaux paramètres était conditionnée par la réalisation préalable d'une formation. Cette formation n'a pas eu lieu parce que le dossier de dépense y relatif n'a pas abouti

Résultat annuel N°4 : le faible nombre d'analyses réalisées s'explique par le manque de moyens (absence de budget chez les fournisseurs, manque de réactifs...). L'objectif de 2200 analyses était adossé à la loi des finances initiale. Le collectif budgétaire ayant révisé à la baisse le niveau des crédits du programme, cette baisse a impacté les crédits alloués à cette activité.

Résultat annuel N°5 : la SGS n'a pas répondu à la demande de réalisation d'un audit diagnostic. Toute chose qui constitue la première étape d'un processus d'accréditation.

Résultat annuel N°6 : explications non communiquées

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Assurer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : avoir étudié et traité 10% de baux commerciaux.
- Résultat annuel attendu N°2 : 50% des opérateurs économiques contrôlés sont en infraction avec la réglementation relative à la publicité des prix.
- Résultat annuel attendu N°3 : 10% des opérateurs économiques contrôlés sont en infraction avec la réglementation relative à la facturation.
- Résultat annuel attendu N°4 : 50% des opérateurs économiques contrôlés sont en infraction avec la réglementation relative à l'étiquetage des produits.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun bail commercial n'a été analysé.
- Résultat annuel N°2 : résultat non communiqué
- Résultat annuel N°3 : résultat non communiqué
- Résultat annuel N°4 : résultat non communiqué

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de traitement des baux commerciaux	%	-	-	10%	0%	-10%		
Taux d'opérateurs économiques en infraction à la réglementation relative à la publicité des prix	%	-	64,62	50				
Taux d'opérateurs économiques en infraction à la réglementation relative à la facturation	%	-	3,46	10				
Taux d'opérateurs économiques en infraction à la réglementation relative à l'étiquetage des produits	%	-	30,99	50				

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels N°1, 2, 3 et 4 : explications non communiquées

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Assurer la surveillance des marchés et le contrôle de la réglementation

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : avoir constitué une base de données des opérateurs économiques
- Résultat annuel attendu N°2 : avoir rédigé un rapport annuel d'analyse des prix
- Résultat annuel attendu N°3 : avoir contrôlé 80% des opérateurs économiques
- Résultat annuel attendu N°4 : avoir recensé 100% des opérateurs économiques par secteur d'activité
- Résultat annuel attendu N°5 : avoir réalisé quatre enquêtes de régulation sectorielle
- Résultat annuel attendu N°6 : avoir réalisé quatre contrôles saisonniers

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : une base des données des opérateurs économique a été élaborée dans le cadre de l'opération 2015 de lutte contre la vie chère, sur les secteurs suivants : produits alimentaires importés ; produits alimentaires locaux ; matériaux de construction ; fournitures scolaires ; hygiène et habillement ; entretien et équipement ménager ; médicaments ; pièces détachées ; informatique et consommables ; médicaments ; pièces détachées ; informatique et consommables ; transport terrestre.
- Résultat annuel N°2 : un rapport annuel d'analyse des prix a été élaboré suite à l'opération 2015 de lutte contre la vie chère.
- Résultat annuel N°3 : résultat non communiqué
- Résultat annuel N°4 : résultat non communiqué
- Résultat annuel N°5 : 15 enquêtes de régulation ont été réalisées, dont 13 sur les secteurs objets de l'opération 2015 de lutte contre la vie chère, auxquelles s'ajoutent 1 enquête sur le secteur Banques et 1 enquête sur le secteur Agences immobilières
- Résultat annuel N°6 : 2 contrôles saisonniers ont été réalisés : l'un sur les jouets et l'autre sur les produits locaux

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de bases de données	Base de données			1	1	0		
Nombre de rapports annuels d'analyse des prix	Rapport			1	1	0	1	1 (2018)
Taux de contrôle des opérateurs économiques	%		60%	80%				
Taux de recensement des opérateurs économiques par secteur d'activité	%		45%	100%				
Nombre d'enquêtes de régulation sectorielle	Enquête			4	15	+11	5	10 (2018)
Nombre de contrôles saisonniers	Contrôle		-	4	2	-2		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels N°1,2, 5 : ces trois résultats ont pu être atteints grâce à l'opération 2015 de lutte contre la vie chère (troisième phase de l'opération de surveillance du marché)

Résultats annuels N° 3, 4 et 6 : explications non communiquées

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques
Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : avoir sensibilisé et informé 500 opérateurs économiques sur les aspects de la réglementation en vigueur.
- Résultat annuel attendu N°2 : avoir formé 2 majors sur le reconditionnement des produits alimentaires.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 200 opérateurs ont été informés et sensibilisés, sur un aspect seulement de la réglementation en vigueur (pratiques commerciales et étiquetage des produits)
- Résultat annuel N°2 : 3 majors ont été formés sur le reconditionnement des produits alimentaires

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'opérateurs économiques informés et sensibilisés sur les aspects de la réglementation en vigueur	Opérateur			500	200	-300	500	1000 (2018)
Nombre de majors formés sur le reconditionnement des produits alimentaires	Major			2	3	+1	2	6 (2018)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : explications non communiquées

Résultat annuel N°2 : l'objectif a été dépassé puisque 3 majors ont été formés sur le reconditionnement des produits alimentaires lors d'une opération effectuée en novembre 2015, et ce, malgré l'insuffisance des moyens roulants.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Améliorer la qualité des services d'assurance au Gabon

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : être parvenu à effectuer 16 contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire
- Résultat annuel attendu N°2 : avoir au moins 15 opérateurs non sanctionnés
- Résultat annuel attendu N°3 : avoir accompagné 25 opérateurs
- Résultat annuel attendu N°4 : avoir organisé 3 campagnes de sensibilisation auprès des établissements privés et des corporations professionnelles
- Résultat annuel attendu N°5 : avoir 1000 nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation
- Résultat annuel attendu N° 6 : avoir envoyé 22 agents suivre des séances de renforcement des capacités
- Résultat annuel attendu N°7 : avoir 2 procédures harmonisées et formalisées
- Résultat annuel attendu N°8 : avoir 1 Service informatisé
- Résultat annuel attendu N°9 : avoir 3 textes juridiques élaborés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 13 contrôles ont été réalisés
- Résultat annuel N°2 : aucune société n'a fait l'objet de sanctions à l'issue des contrôles sur place, quelques rappels à l'ordre seulement ont été formulés
- Résultat annuel N°3 : aucun opérateur n'a été accompagné
- Résultat annuel N°4 : aucune campagne de sensibilisation n'a été réalisée
- Résultat annuel N°5 : aucun nouveau contrat n'a été souscrit
- Résultat annuel N°6 : 9 agents ont bénéficié d'un séminaire de renforcement des capacités, organisé par l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé au bénéfice des contrôleurs des Directions Nationales des Assurances de la zone CIMA.
- Résultat annuel N°7 : 1 seule procédure de contrôle sur place et sur pièces a été élaborée
- Résultat annuel N°8 : 1 Service de la DNA a été informatisé
- Résultat annuel N°9 : 4 textes juridiques ont été élaborés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible Echéance pluriannuelle (2018)
Nombre de contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire	Contrôle	14	14	16	13	-3	16	25
Nombre d'opérateurs non sanctionnés	Opérateur			15	15	0		
Nombre d'opérateurs à accompagner	Opérateur			25	0	-25	15	30
Nombre de campagnes de sensibilisation auprès des établissements privés et les corporations professionnelles	Campagne de sensibilisation			3	0	-3	3	10
Nombre de nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation	Nouveau contrat souscrit			1000	0	-1000	1000	1000
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités	Agent			22	9	-13	22	66
Nombre de procédures harmonisées et formalisées	Procédure		1	2	1	-1	1	3
Nombre de Services informatisés	Service	1	1	1	1	0		
Nombre de textes juridiques élaborés	Texte	-	2	3	4	1		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : seuls 13 opérateurs ont été contrôlés soit 4 sociétés d'assurances, 7 sociétés de courtage d'assurances et 2 Agences Générales. Aux dires de l'agence de voyage, le paiement des billets d'avion nécessaires à la réalisation des missions de contrôle à l'intérieur du pays n'était pas parvenu sur son compte bancaire. C'est en Février 2016 seulement que le prestataire a accepté d'émettre les billets. Les missions de contrôle ont donc dû faire l'objet d'un report pour la fin du mois d'avril 2016.

Résultat annuel N°2 : les missions de contrôle effectuées n'ont pas relevé de graves manquements de nature à entraîner des sanctions prévues par la réglementation. Un travail pédagogique avait été fait par la DNA à l'endroit des opérateurs lors des contrôles antérieurs.

Résultat annuel N°3 : « Avoir accompagné 25 opérateurs » consistait pour la DNA à organiser un séminaire de formation à l'endroit des sociétés et intermédiaires d'assurances. Le séminaire prévu n'a pas pu se tenir du fait d'une exécution tardive et partielle des crédits prévus à cet effet (non-exécution des crédits pour les honoraires de l'expert). Ledit séminaire a été reporté pour le mois d'avril 2016. Nous avons abandonné l'option de faire venir un expert de la DNA de Cote d'Ivoire (qui anime souvent ce séminaire dans notre zone) pour solliciter un Expert au niveau de la CIMA, située à Libreville. Les crédits prévus pour l'hébergement et le transport de l'Expert ivoirien initialement prévu serviront à payer les honoraires de l'expert de la CIMA.

Résultat annuel N°4 : Les campagnes de sensibilisation n'ont pas pu être organisées faute de possibilité de financement.

Résultat annuel N°5 : aucun nouveau contrat ne pouvait être souscrit à l'issue des campagnes de sensibilisation puisque ces campagnes n'ont pas été réalisées.

Résultat annuel N°6 : les agents des Services « Risques Spéciaux » et « Sinistres » n'ont pas pu assister aux séminaires de renforcement des capacités organisés par l'IIA, comme initialement prévu, du fait que ces Services ont été détachés de la DNA pour être rattachés à la DGBFIP

Résultat annuel N°7 : la DNA a arrêté la production d'un manuel de procédure de règlement des sinistres lorsque le Service Sinistre a été détaché de la DNA pour être rattaché à la DGBFIP.

Résultat annuel N°8 : Le Service Contrôle de la DNA a été doté en outils informatique en vue du déploiement, par la CIMA, d'un logiciel de contrôle sur pièces.

Résultat annuel N°9 : les 4 textes produits par la DNA sont : le décret portant réorganisation de la DNA ; le projet de décret portant création d'un Fonds de Garantie Automobile ; le projet de décret portant création du Corps des Contrôleurs des Assurances ; l'arrêté fixant le tarif automobile minimum au Gabon.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
27.878.1	Contrôle et promotion de la qualité des services	852 888 000	803 845 405	-49 042 595	852 888 000	803 845 405	-49 042 595
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	192 888 000	180 341 687	-12 546 313	192 888 000	180 341 687	-12 546 313
	Titre 3. Dépenses de biens et services	660 000 000	623 503 718	-36 496 282	660 000 000	623 503 718	-36 496 282
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
27.878.2	Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	629 500 000	464 627 918	-164 872 082	629 500 000	464 627 918	-164 872 082
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	616 000 000	464 627 918	-151 372 082	616 000 000	464 627 918	-151 372 082
	Titre 4. Dépenses de transfert	13 500 000	-	-13 500 000	13 500 000	-	-13 500 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
27.878.3	Protection des intérêts économiques	-	-	-	-	-	-
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services			-	-	-	-
	Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
27.878.4	Régulation du secteur des assurances	921 119 016	179 250 245	-741 868 771	921 119 016	179 250 245	-741 868 771
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	31 236 000	3 840 000	-27 396 000	31 236 000	3 840 000	-27 396 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	246 383 016	175 410 245	-70 972 771	246 383 016	175 410 245	-70 972 771
	Titre 4. Dépenses de transfert	643 500 000	-	-643 500 000	643 500 000	-	-643 500 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
27.878	Concurrence et protection consommateur	2 403 507 016	1 447 723 568	-955 783 448	2 403 507 016	1 447 723 568	-955 783 448
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	224 124 000	184 181 687	-39 942 313	224 124 000	184 181 687	-39 942 313
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 522 383 016	1 263 541 881	-258 841 135	1 522 383 016	1 263 541 881	-258 841 135
	Titre 4. Dépenses de transfert	657 000 000	-	-657 000 000	657 000 000	-	-657 000 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Les crédits ouverts sur ce programme au titre de l'exercice 2015 ont été de 2 403 507 016 FCFA. Cette dotation a été exécutée à 1 447 723 568 FCFA, soit un écart de 955 783 448 FCFA correspondant à un taux d'exécution de 60,2%.

Ce niveau d'exécution en retrait concerne toutes les actions et tous les titres du programme. Cependant, si tous les titres sont concernés par ce mouvement, il faut noter que le titre 4 relatifs aux transferts n'a connu aucune exécution tout au long de l'année.

D'une manière générale, ces crédits non consommés de 955 783 448 FCFA ont tous été transférés à la mission provisions pour les opérations de clôture.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)	Soldes 2015 (a) - (b) + (c) - (d)
27.878	Concurrence et protection consommateur	2 403 507 016	-955 783 448	-	1 447 723 568	-
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	224 124 000	-39 942 313	-	184 181 687	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 522 383 016	-258 841 135	-	1 263 541 881	-
	Titre 4. Dépenses de transfert	657 000 000	-657 000 000	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-

Explication des principaux mouvements :

Le budget exécuté du programme a été de 1 447 723 568 FCFA contre 2 403 507 016 FCFA autorisés dans la LFR 2015. Il en résulte un écart de 955 783 448 FCFA de crédits non consommés.

Ces crédits non exécutés ont fait l'objet de transfert dans la mission provisions lors des opérations de clôture budgétaire. Les titres 3 et 4 ont constitué 95% des mouvements effectués dans le programme.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C							
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)							
Main d'œuvre non permanente							
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme							

Tableau non renseigné

Explication des évolutions :

Données et explications non communiquées.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Il n'y a pas d'opérateur rattaché au Programme.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration						
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Données et commentaires non communiqués.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
27.878.1 – Contrôle et promotion de la qualité des produits et services	660 000 000	623 503 718	660 000 000	623 503 718	-36 496 282	-36 496 282
Administration Générale	435 368 899	398 872 617	435 368 899	398 872 617	-36 496 282	-36 496 282
Protection du consommateur	224 631 101	197 791 906	224 631 101	197 791 906	26 839 195	26 839 195
27.878.2 – Contrôle des pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	616 000 000	464 627 918	616 000 000	464 627 918	-151 372 082	-151 372 082
Concurrence	616 000 000	464 627 918	616 000 000	464 627 918	-151 372 082	-151 372 082
27.878.3 – Protection des intérêts économiques des consommateurs	0	0	0	0		
Information des consommateurs	0	0	0	0		
27.878.4 – Régulation du secteur des assurances	246 383 016	175 410 245	246 383 016	175 410 245	-70 972 771	-70 972 771
Régulation	246 383 016	175 410 245	246 383 016	175 410 245	-70 972 771	-70 972 771
Total des crédits de titre 3 consommés	1 522 383 016	1 263 541 881	1 522 383 016	1 263 541 881	-258 841 135	-258 841 135

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Sur 1 522 383 016 FCFA inscrits en LFR au titre des biens et services, le niveau d'exécution s'est établi à 1 263 541 881 FCFA. L'activité relative à la régulation des assurances a consommé 212 211 215 FCFA. Ce niveau de consommation inclut, aussi bien le fonctionnement régulier de la Direction Nationale des Assurances (DNA) que les activités liées à la mise en œuvre de l'objectif « Améliorer la qualité des services d'assurance au Gabon ».

La mise en œuvre de cet objectif s'est traduite par des missions de terrains, la formation de 9 agents au centre de la CIMA à Yaoundé, et par l'acquisition du matériel informatique. En effet, en l'absence de crédits de développement et du fait des nécessités de service, à l'effet d'accroître les performances de la DNA, des équipements informatiques ont dû être achetés.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
27.878.1 – Contrôle et promotion de la qualité des produits et services	12 150 000	12 150 000	0	0	12 150 000	12 150 000
Subventions aux organismes internationaux	12 150 000	12 150 000	0	0	12 150 000	12 150 000
27.878.4 – Régulation du secteur des assurances	579 150 000	579 150 000	0	0	579 150 000	579 150 000
Subventions aux organismes internationaux	579 150 000	579 150 000	0	0	579 150 000	579 150 000
Total des crédits de titre 4 consommés	591 300 000	591 300 000	0	0	591 300 000	591 300 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les dépenses de transferts étaient destinées aux cotisations du Gabon à l'organisation internationale des consommateurs pour un montant de 12 150 000 et aux organismes panafricains des assurances. Cependant ces dépenses n'ont pas été exécutées à ces fins. Les crédits auraient été redéployés ailleurs.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Programme n'a pas bénéficié de crédits d'investissement au titre de la LFR 2015.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Il n'y a pas d'opérateur rattaché au Programme.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE ECONOMIQUE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le responsable du programme (RPROG) est le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Economie. Le rôle du RPROG est double. Il est chargé notamment de coordonner et de contrôler les activités du Ministère à l'exception de celles du Cabinet du Ministre. Il joue aussi un rôle d'accélérateur dans l'opérationnalisation des programmes.

Le programme « Pilotage et soutien à la politique économique » comprend les crédits des entités administratives ci-après :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général ;
- la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ;
- la Direction Centrale de la Documentation et des Archives (DCDA) ;
- la Direction Centrale de la Communication (DCC) ;
- la Direction Centrale des Statistique et des Etudes (DCSE) ;
- la Direction Centrale des Affaires Juridiques (DCAJ) ;
- la Direction des Systèmes de l'information (DCSI) ;
- le Service Central du Courrier(SCC).

Le programme recouvre les domaines de gestion suivants :

- le développement des Ressources Humaines ;
- l'amélioration de la qualité de service ;
- le développement et la programmation des investissements ;
- la gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives ;
- la communication ;
- le pilotage et la coordination de l'administration et du programme soutien ;
- le renforcement de l'expertise de chaque fonction soutien.

Ce programme ne recouvre pas :

- l'élaboration de la politique de l'environnement, car celle-ci relève du programme Développement durable ;
- la formation verticale des Ressources Humaines, car relevant de la Fonction Publique.

Le programme doit être en cohérence avec les programmes :

- « Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources » ;
- « Fonction Publique » dès lors que les décisions prises dans ce programme ont un impact sur la masse salariale ;
- « Gestion de la commande publique » du fait que la Direction Générale qui pilote ce programme est en amont de la chaîne de la dépense ;
- « Comptabilité et trésorerie » du fait que la Direction Générale des services du Trésor qui pilote ce programme se trouve en aval de la chaîne de la dépense ;
- et tous les programmes de politique publique du ministère de l'Economie.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme « Pilotage et soutien à la politique économique » vise une plus grande cohésion des processus de gestion administrative et une amélioration continue du pilotage des politiques publiques rattachées à sa mission. Il est structuré en deux actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

Action n°1 : Pilotage de la stratégie ministérielle.

La mise en œuvre de l'action « Pilotage de la stratégie ministérielle » s'articule autour des missions suivantes :

- Missions financières :
 - Suivre les engagements financiers de l'Etat (cotisations et remboursements des dettes) auprès des organismes financiers communautaires et internationaux ;
 - Suivre la politique d'optimisation fiscale ;
 - Suivre la politique d'endettement de l'Etat et la gestion active de la dette publique.
- Missions économiques, sociales, industrielles et environnementales :
 - Assurer une veille économique stratégique pour plus de réactivité et une meilleure prise de décision sur les questions de développement économique ;
 - Coordonner et centraliser la production des statistiques pour une meilleure prise de décision ;
 - Suivre les relations avec les partenaires économiques et financiers (FMI, BAD, Banque mondiale, BID) ;
 - Assurer le suivi sectoriel et la production des rapports statutaires (évolution de la conjoncture économique, des prix des matières premières, des recettes pétrolières et minières...) pour mieux évaluer les impacts des politiques économiques et sociales, suivre le programme économique régional (PER) de la CEMAC ;
 - Assurer une meilleure gestion et coordination des comités, commissions et cellules de réflexion en matière de modélisation, d'harmonisation des statistiques, de programmation et de planification stratégique ;
 - Coordonner et assurer le suivi des actions et politiques de promotion de l'emploi, de protection sociale, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sur les plans national, communautaire et international ;
 - Suivre les normes exigées en matière d'investissement industriel en collaboration avec le Ministère en charge de l'industrie ;
 - Assurer une meilleure exécution des plans sociaux issus des restructurations, liquidations et privatisations d'entreprises.
- Missions juridiques
 - Assurer une veille juridique et un contrôle des textes soumis à la signature du Ministre ;
 - Concevoir et élaborer les textes légaux et réglementaires en matière économique et de prospective et en assurer la mise en application ;
 - Assurer la représentation juridique du cabinet du ministre dans les cas où sa compétence est requise ;
 - Suivre les dossiers contentieux soumis au Ministre.
- Missions de représentation :
 - Assurer la représentation de l'Etat, du Gouvernement ou du Ministère à l'extérieur et à l'intérieur du pays ;
 - Participer aux réunions statutaires des organismes sous régionaux (CEMAC ...), régionaux (CEEAC...) et internationaux (FMI, Banque Mondiale, OMC, APE, OMD...) ;
 - Organiser des colloques, conférences, séminaires, réunions dans les domaines de l'économie ;
 - Suivre les relations avec les organismes spécialisés communautaires (ISTA, IEF, CEA, BSR...) et internationaux ;

- Représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions.
- Missions de communication :
 - Assurer une meilleure fluidité dans les relations entre le Ministre et les acteurs économiques, de même qu'avec les citoyens, les partenaires au développement, les différentes administrations et les autres départements ministériels ;
 - Communiquer sur les actions du Ministre ;
 - Produire et diffuser l'information sur les différents pans de la stratégie ministérielle et sa mise en œuvre.
- Missions de renforcement des capacités :
 - Participer à la conception et à l'élaboration de la politique du Gouvernement en matière de formation dans les domaines de l'économie et des finances.

Action n°2 : Coordination administrative.

Cette action recouvre d'une part la coordination entre les programmes de la Mission et d'autre part les activités de soutien qui contribuent transversalement à rendre plus efficace et efficiente la mise en œuvre de la politique publique du Ministère.

L'action 2 est portée par les entités administratives ci-après :

- Le Secrétariat Général ;
- La Direction Centrale des Affaires Financières ;
- La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- La Direction Centrale de la Documentation et des Archives ;
- La Direction Centrale de la Communication ;
- La Direction Centrale de la Statistique et des Etudes ;
- La Direction Centrale des Affaires Juridiques ;
- La Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
- Le Services Central du Courrier.

L'action vise entre autres les considérations de gestion ci-après :

- Une maîtrise des effectifs du Département ;
- Une meilleure conduite des actions de formation ;
- Une amélioration de la qualité des services rendus par chaque fonction soutien ;
- Une meilleure évaluation et programmation des besoins en interventions et investissements du Département ;
- La maîtrise et l'optimisation du système d'information ;
- La production et la mise à disposition d'informations statistiques ;
- Le développement de la fonction communication ;
- Le management efficace des programmes sectoriels.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

En matière de gouvernance général des programmes, le Secrétaire Général a délégué son adjoint 1 pour conduire les travaux opérationnels du programme et de lui rendre compte des travaux préparatoires visant l'appréciation de la progression des objectifs assignés au ministère. Le Secrétaire Général adjoint 1 conduit aussi le dialogue de gestion, tient une fois par mois une réunion revue d'étape. Dans la même dynamique et pour chaque fin de trimestre, le Secrétaire Général, lui-même, fait un point d'ensemble avec tous les Responsables de programme pour apprécier le niveau d'exécution effectif global des objectifs.

En matière de Gestion des Ressources Humaines, des efforts importants ont été réalisés afin d'améliorer le cadre de travail des agents de la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH).

En matière technique, le Secrétaire Général a consacré la journée du mercredi pour suivre et contrôler l'exécution des différents PTA respectif de chaque administration centrale et assimilées. Dans un cadre de rencontres de travail interactif, il discute avec les responsables d'administrations des avancées enregistrées. Il s'assure que la réunion tenue par le ministre va aboutir à des avancées réelles.

En matière d'organisation pratique, les conditions de travail s'améliorent. La localisation récente du Secrétariat Général au niveau de l'immeuble Arambo a eu pour conséquence, d'une part un rapprochement Cabinet du ministre / Secrétariat Général et d'autre part, une gestion plus rapide des dossiers. Une salle de reprographie est mise à contribution. Une salle d'attente pour usagers est équipée d'une TV et d'un décodeur.

D'autres actions ont été amorcées. D'abord la création d'un espace dédié aux usagers pour permettre à ceux-ci d'être mieux accueillis, d'être mieux écoutés, de s'informer en leur apportant tout type d'information relevant de notre ministère et pouvant leur être utile.

Cet espace, véritable « Guichet unique » du Ministère, va rassembler l'ensemble des informations sur l'économie, la fiscalité, la protection du consommateur... L'espace servira aussi à donner des formations diverses notamment en langues étrangères pour les personnels du ministère. C'est aussi, un lieu d'exposition d'ouvrages économiques et sociaux les plus récents. Notons au passage que cette salle reste à être équipée de toutes les commodités pratiques nécessaires à son fonctionnement effectif.

Ensuite, nous avons enregistré l'aménagement d'espaces de travail pour les chargés d'études du Secrétaire Général. Il faut préciser que, jusqu'ici, les chargés d'études travaillaient pour certains dans des conditions peu encourageantes. Dans un bureau, on retrouvait quatre à cinq chargés d'études. Une situation qui ne permettait pas la gestion professionnelle des dossiers à traiter. Aujourd'hui, il est question de permettre à chaque chargé d'études de travailler dans les conditions les plus appropriées et qui cadre avec la gestion moderne des ressources humaines.

Dans la même dynamique, le Secrétariat Général a initié des travaux d'aménagement au site ministériel d'OLOUMI. Sur tous les bâtiments qui s'y trouvent, une couche de peinture a été refaite, des toilettes et les ouvertures abimées remplacés

Toutefois, les limites suivantes méritent encore d'être relevées :

Des limites communes :

- la faiblesse du taux d'exécution des budgets ;
- insuffisance de bureaux administratifs ;
- appropriation encore partielle des exigences portées par la réforme BOP.

Des limites spécifiques à l'action 2 : Coordination administrative.

- Difficulté à rendre opérationnelles les Directions Centrales nouvellement créées au sein du Secrétariat Général du Ministère (absence de locaux) ;
- Difficulté à redéployer l'ensemble des agents issus de l'ancien ministère de la planification ;
- Absence de véhicules divers (Liaison, Fonction et Services) ;
- Difficulté à capitaliser les savoirs internes au ministère ;
- Difficulté à mettre en place un système moderne de communication interne (Arambo / Oloumi) ;
- Difficulté à mettre en œuvre une meilleure programmation des investissements notamment en moyens roulants.

ENJEUX

- Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration ;
- Faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration ;
- Développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. D'ici à fin 2018, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère.
2. D'ici à fin 2018, être parvenu à améliorer la programmation et la gestion des investissements du Ministère.
3. D'ici à la fin 2018, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un plan de communication ministériel interne et externe.
4. D'ici à fin 2018, être parvenu à moderniser les systèmes d'information, de communication et de documentation du Ministère.
5. D'ici à fin 2018, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le titre 2 des 6 programmes du MEP est renseigné dans les PAP 2016
- Résultat annuel N°2 : 25% des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée
- Résultat annuel N°3 : Le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : résultat non communiqué
- Résultat annuel N°2 : résultat non communiqué
- Résultat annuel N°3 : résultat non communiqué

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre de PAP 2016 avec un titre 2 renseigné	PAP			6				
% d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%			25%			25%	100%
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel du Ministère	%			100%			100%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels N°1, 2 et 3 : explications non communiquées

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer la programmation et la gestion des investissements du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Un document de programmation des investissements est élaboré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat non communiqué

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Taux d'avancement dans l'élaboration de la programmation des investissements du MEP	%			100%			100%	100%
% de projets MEP faisant l'objet d'une programmation formalisée	%			100%			100%	100%
% de projets MEP faisant l'objet de revues de pilotage régulières	%			100%			100%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Explications non communiquées.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à la fin 2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un plan de communication ministériel interne et externe

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultat annuel

- Un plan de communication interne et externe est élaboré.

Résultats annuels effectivement atteints

- Le plan de communication n'a pas été élaboré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de communication interne	%			100%	5%	-95%	100%	
Taux de mise en œuvre de chaque tranche annuelle du plan de communication	%			100%	0%	-100%	100%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le ministère en charge de l'économie ne disposant pas d'expertise de haut niveau en matière de communication, il est apparu nécessaire d'externaliser la mise en œuvre du projet en prenant attache avec un cabinet extérieur. Après plusieurs prospections, le cabinet qui nous a fait la meilleure offre de prix a demandé un montant de

102 000 000 FCFA. Or, dans la loi de finance de l'année concernée, un tel budget n'avait pas été prévu. En conséquence, seuls les termes de référence du projet ont été élaborés, soit un taux d'avancement de 5%.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à moderniser les systèmes d'information, de communication et de documentation du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels

- Résultat annuel N°1 : Le nouveau système d'information documentaire est mis en place ;
- Résultat annuel N°2 : Une étude de modernisation des infrastructures informatiques de l'immeuble ARAMBO est élaborée
- Résultat annuel N°3 : Une étude de mise en place d'un système de messagerie interne est élaborée.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Le taux d'avancement du projet de mise en place du nouveau système d'information documentaire est de 5% (lancement d'un appel d'offre)
- Résultat annuel N°2 : Résultat non communiqué
- Résultat annuel N°3 : Le taux d'avancement de l'étude de mise en place d'un système de messagerie interne est de 55% (diagnostic du système limité au Cabinet du Ministre et au Secrétariat général et actions de sensibilisation)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place du nouveau système documentaire	%			100 %	20%	-80%	100%	
Taux d'avancement de l'étude ARAMBO	%			100%				
Taux d'avancement de l'étude sur la messagerie interne	%			100%	55%	-45%	100 %	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : un appel d'offre a été lancé et un opérateur retenu, ce qui correspond à un niveau d'avancement de 20%. Mais le dossier est resté ensuite bloqué dans le circuit de la dépense.

Résultat annuel N°2 : explications non communiquées

Résultat annuel N°3 : manque de financement

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels

- Résultat annuel N°1 : Chaque équipe de programme produit un Tableau de Bord trimestriel dans les délais ;
- Résultat annuel N°2 : Chaque équipe de programme du Ministère tient sa revue d'objectifs trimestrielle dans les délais ;
- Résultat annuel N°3 : Chaque RBOP et RUO des programmes du Ministère est doté d'une lettre d'objectifs annuelle ;
- Résultat annuel N°4 : Un guide de la préparation du budget au sein du Ministère est élaboré et diffusé.

Résultats annuels effectivement atteints :

- Résultat annuel N°1 : aucun tableau de bord trimestriel n'a été produit
- Résultat annuel N°2 : aucune revue d'objectifs trimestrielle n'a été tenue
- Résultat annuel N°3 : chaque RBOP et RUO des programmes du Ministère a été doté d'une lettre d'objectifs annuelle
- Résultat annuel N°4 : le guide de préparation du budget au sein du Ministère été élaboré à 80% (projet soumis à la validation de la hiérarchie)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2018)
Nombre de tableaux de bord produits dans les délais par les programmes du Ministère	Tableau de bord			24	0	-24	24	24
Nombre de revues d'objectifs trimestrielles tenues dans les délais	Revue			24	0	-24	24	24%
% de RBOP et de RUO du Ministère dotés d'une lettre d'objectifs annuelle	%			100%	100%	0	100%	
Taux d'élaboration du guide ministériel de la préparation budgétaire	%			100%	80%	-20%	100%	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Aucun tableau de Bord n'a été produit pour les raisons ci-après :

- manque de cohérence entre le calendrier budgétaire (dates d'ouverture du budget : mars 2015) et de fermeture du budget (mois de novembre 2015) et les activités à mettre en œuvre ;
- manque de cohérence dans les taux de crédits ouvert aussi bien en fonctionnement (mars) qu'en investissement (juin) et les activités ou projets à conduire au premier trimestre ;
- difficultés d'exécution du budget du fait de la lourdeur du circuit de la dépense ;
- grèves à répétition liées à la mise en place de la PIP.

Toutefois, les initiatives de pilotage n'ont pas manqué et le dialogue de gestion exigé dans la gouvernance des programmes a été effectif. Des réunions bilans mensuelles sont intervenues. Celles-ci faisaient à chaque fois ressortir principalement le défaut de financement.

Résultat annuel N°2 : partant du principe que les revues d'objectifs trimestrielles sont tenues sur la base des Tableaux de bord, il en résulte que, conformément à la logique BOP, aucune revue d'objectifs trimestrielle n'a pas pu se tenir.

Cependant, suivant une logique de gouvernance interne du Ministère, le programme a enregistré pour chaque trimestre, une revue d'étape. Celles-ci ont permis de préciser les actions à conduire, de corriger les erreurs et d'optimiser les synergies pour une gouvernance globale plus efficace des programmes.

Résultat annuel N°3 : explications non communiquées

Résultat annuel N°4 : Un projet de guide ministériel sur la préparation budgétaire a effectivement été élaboré. Mais non encore validé par la hiérarchie, d'où l'évaluation du travail réalisé à 80%. Les 20% restant consistaient à relire le projet de guide en équipe de travail puis à soumettre le guide au Secrétaire Général pour validation et diffusion.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
27.885.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	6 799 542 316	6 139 534 939	-660 007 377	6 799 542 316	6 139 534 939	-660 007 377
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	64 517 000	40 887 500	-23 629 500	64 517 000	40 887 500	-23 629 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	451 124 696	453 927 188	2 802 492	451 124 696	453 927 188	2 802 492
	Titre 4. Dépenses de transfert	6 283 900 620	5 644 720 251	-639 180 369	6 283 900 620	5 644 720 251	-639 180 369
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
27.885.2	Coordination administrative	11 972 227 351	7 709 152 565	-4 263 074 786	11 972 227 351	7 709 152 565	-4 263 074 786
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	7 231 149 000	254 285 000	-6 976 864 000	7 231 149 000	254 285 000	-6 976 864 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	446 858 104	416 073 025	-30 785 079	446 858 104	416 073 025	-30 785 079
	Titre 4. Dépenses de transfert	1 219 465 647	1 715 340 650	495 875 003	1 219 465 647	1 715 340 650	495 875 003
	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 074 754 600	5 323 453 890	2 248 699 290	3 074 754 600	5 323 453 890	2 248 699 290
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
27.885	Pilotage et soutien à la politique de stratégie économique	18 771 769 667	13 848 687 504	-4 923 082 163	18 771 769 667	13 848 687 504	-4 923 082 163
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	7 295 666 000	295 172 500	-7 000 493 500	7 295 666 000	295 172 500	-7 000 493 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	897 982 800	870 000 213	-27 982 587	897 982 800	870 000 213	-27 982 587
	Titre 4. Dépenses de transfert	7 503 366 267	7 360 060 901	-143 305 366	7 503 366 267	7 360 060 901	-143 305 366
	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 074 754 600	5 323 453 890	2 248 699 290	3 074 754 600	5 323 453 890	2 248 699 290
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

L'exécution de ce programme fait ressortir un gap de 4 923 082 163 FCFA. En effet, sur une autorisation parlementaire de 18 771 769 667 FCFA, 13 848 687 504 FCFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 73,8%.

L'écart constaté est plus imputable aux deux actions du programme.

Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette action a connu une exécution en deçà des crédits avec 6 139 534 939 FCFA consommés contre 6 799 542 316 FCFA, soit un écart de 660 007 377 FCFA. Cet écart correspond essentiellement aux crédits du titre 3 (dépenses de biens et services) qui ont été soit mis en réserve ou non engagés.

D'une manière générale, ces crédits non exécutés ont fait l'objet de transfert dans la mission provisions pour la clôture des opérations budgétaires.

Action 2 : Coordination administrative

L'action "coordination administrative" à 7 709 152 565 FCFA pour 11 972 227 351 FCFA ouverts dans le collectif budgétaire 2015, soit un écart de 4 263 074 786 FCFA.

Cet écart correspond, d'une part, aux dépenses de masse salariale inscrites dans ce programme mais sorties pour le programme dépenses publiques dans lequel est centralisée l'exécution de cette nature de dépense (6 976 864 000 FCFA) et, d'autre part, à la rallonge budgétaire de 2 248 699 290 FCFA dont a bénéficié le programme au titre de crédits d'investissement pour la réfection du bâtiment d'Oloumi (ancien immeuble du Plan) qui abrite certains services du ministère de l'économie.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)	Soldes 2015 (a) - (b) + (c) - (d)
27.885	Pilotage et soutien à la politique de stratégie économique	18 771 769 667	-7 670 458 948	2 747 376 785	13 848 687 504	-
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	7 295 666 000	-7 000 493 500	-	295 172 500	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	897 982 800	-30 785 079	2 802 492	870 000 213	-
	Titre 4. Dépenses de transfert	7 503 366 267	-639 180 369	495 875 003	7 360 060 901	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 074 754 600	-	2 248 699 290	5 323 453 890	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-

Explications des principaux mouvements :

Tout au long de l'exécution budgétaire, ce programme a bénéficié de mouvements de crédits pour un montant de 2 747 376 785 FCFA contre 7 670 458 948 FCFA sortis du programme pour renforcer d'autres politiques publiques.

Les mouvements bénéficiaires concernent essentiellement les titres 4 (495 875 003 FCFA) et 5 (2 248 699 290 FCFA). Les crédits d'investissement supplémentaires ont servi à la réfection du bâtiment d'Oloumi (ancien immeuble du Plan) qui abrite certains services du ministère de l'économie.

Par contre, les mouvements effectués au détriment du programme sont essentiellement dus au titre 2. Ils correspondent aux crédits de la masse salariale inscrits dans le programme mais transférés au programme « gestion des dépenses publiques » dans lequel est centralisée l'exécution de toute la masse salariale des agents publics.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	327	327	327	5	24	19	346
Permanents	307	307	307	4	22	18	325
Non permanents	20	20	20	1	2	1	21
Agents de catégorie B	332	332	332	1	33	32	364
Permanents	321	321	321	0	28	28	349
Non permanents	11	11	11	1	5	4	15
Agents de catégorie C	83	83	83	1	9	8	91
Permanents	55	55	55	1	8	7	62
Non permanents	28	28	28	0	1	1	29
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	742	742	742	7	66	59	801
Main d'œuvre non permanente	135	135	135	4	4	0	135
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	877	877	877	11	70	59	936

Explication des évolutions :

La tendance globale est à l'augmentation des effectifs du programme "Fonctions supports". Ceci s'explique notamment par :

- Le redéploiement de nombreux agents jusque-là sans poste d'affectation du fait du changement de structuration du Ministère ;
- L'aboutissement heureux de certains recrutements issus des conférences d'intégration de 2012 dont les dossiers étaient jusque-là dans les circuits de la Fonction publique.

Cette tendance va s'amplifier pour l'année à venir puisque les deux facteurs qui contribuent à l'accroissement des effectifs n'ont pas encore connu de dénouement définitif.

Aucun opérateur n'est rattaché au programme.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration						
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Données et commentaires non communiqués.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

ACTION	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Pilotage de la stratégie Ministérielle	451 124 696	451 124 696	453 927 188	453 927 188	- 2 802 492	- 2 802 492
Suivi de la politique de l'endettement et des engagements de l'Etat	51 000 000	51 000 000	51 000 000	51 000 000	0	0
Assurer une veille économique	27 000 000	27 000 000	27 000 000	27 000 000	0	0
Coordonner et centraliser la production des statistiques pour une meilleure prise de décision	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000		
Suivi des relations avec les partenaires économiques et financiers (FMI, BAD, Banque mondiale, BID)	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	0	0
Suivi sectoriel et production des rapports statutaires (évolution de la conjoncture économique, des prix des matières premières des recettes pétrolières, minières...)	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	0	0
Suivi et mise en place des outils d'aide à la décision	24 115 109	24 115 109	24 115 109	24 115 109	0	0
Suivi des plans sociaux	9 000 000	9 000 000	11 802 492	11 802 492	- 2 802 492	- 2 802 492
Coordination de l'initiative EITE	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	0	0
Concevoir et élaborer les textes légaux et réglementaires en matière économique	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0
Assurer une veille juridique et un contrôle des textes	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	0	0
Suivi des dossiers contentieux soumis au Ministre	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0
Représentation juridique du cabinet du ministre dans les cas où sa compétence est requise	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	0	0
Actions de promotion de l'Economie	27 000 000	27 000 000	27 000 000	27 000 000		
Participation aux réunions statutaires des organismes (FMI, Banque Mondiale, OMC, APE, OMD, CEMAC, CEAC...)	66 970 220	66 970 220	66 970 220	66 970 220	0	0
Organisation des colloques, conférences, séminaires	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	0	0
Suivi des relations avec les organismes spécialisés communautaires (ISTA, IEF, CEA, BSR...) et internationaux	28 500 000	28 500 000	28 500 000	28 500 000	0	0
Représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions	10 039 367	10 039 367	10 039 367	10 039 367	0	0
Communiquer sur les actions du Ministre	27 000 000	27 000 000	27 000 000	27 000 000	0	0
Participer à la conception et à l'élaboration de la politique du Gouvernement en matière de formation dans les domaines de l'économie, des finances	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0	0
ACTION 2 : Coordination administrative	446 858 104	446 858 104	419 282 697	419 282 697	27 575 407	27 575 407
Coordination Administrative des activités du Ministère, service	199 240 869	199 240 869	192 603 237	192 603 237	6 637 632	6 637 632

courrier, veille et gestion des conflits sociaux et de la PIP						
Centralisation des activités de préparation budgétaire et Suivi pilotage des Programmes	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0	0
Gestion des Ressources Humaines	25 000 000	25 000 000	11 000 000	11 000 000	14 000 000	14 000 000
Formation et renforcement des capacités	95 000 000	95 000 000	53 728 000	53 728 000	41 272 000	41 272 000
Gestion des affaires budgétaires et financière	30 720 000	30 720 000	30 720 000	30 720 000	0	0
Gestion des Archives et de la Documentation	15 680 000	15 680 000	13 313 929	13 313 929	2 366 071	2 366 071
Gestion des Systèmes d'Information	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	0	0
Mise en Fonction des nouvelles Directions Centrales (DCC-DCSE-DCAJ)	23 513 626	23 513 626	22 736 132	22 736 132	777494	777494
Gestion de la communication interne et externe	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	0	0
Cellule chargée du suivi des crédits à la consommation	2 000 000	2 000 000	798565	798565	1201435	1201435
IEF Fonctionnement	5 000 000	5 000 000	46232834	46232834	- 41232834	- 41232834
Organisation des réunions et réception hôtes de marques	8 203 609	8 203 609	5 650 000	5 650 000	2553609	2553609
Total des crédits de titre 3 consommés	897 982 800	897 982 800	873 209 885	873 209 885	24 772 915	24 772 915

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Commentaires non renseignés.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	6 283 900 620	9 260 569 059	7 059 235 251	7 059 235 251	- 775 334 631	2 201 333 808
EITI		0	25 400 307	25 400 307	-15 000 000	-15 000 000
SMAG	4 190 594 705	4 190 594 705	3 000 000 000	3 000 000 000	1 190 594 705	1 190 594 705
IEF (honoraires des enseignants)	45 000 000	45 000 000	14 610 000	14 610 000	30 390 000	30 390 000
DNA (IIA)	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	0	0
PNUD	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	0
UNICEF	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	0
ACP	98 753 412	98 753 412	172 164 364	172 164 364	-73 410 952	-73 410 952
Cellule d'Appui à l'Ordonnateur FED			143 718 943	143 718 943	-143 718 943	-143 718 943
COSUMAF	270 900 000	270 900 000	914 000 000	914 000 000	-643 100 000	-643 100 000
APIEX			500 000 000	500 000 000	-500 000 000	-500 000 000
ANIF	1 557 030 000	1 557 030 000	1 957 030 000	1 957 030 000	-400 000 000	-400 000 000
Communauté Economique des Etats Afrique Centrale (CEEAC)					0	0
CENAF: Contribution à l'ACBF	217 711 944	217 711 944	217 711 944	217 711 944	0	0
BGD	432 000 000	432 000 000			432 000 000	432 000 000
Groupe des 24	40 446 239	40 446 239			40 446 239	40 446 239
IFORD	61 000 000	61 000 000			61 000 000	61 000 000
DNA-Service de l'Administration Générale (AFRICA ré)	380 000 000	380 000 000			380 000 000	380 000 000
DNA-Service Contrôle (FANAF)	10 000 000	10 000 000			10 000 000	10 000 000
DNA-Services Communs (CICA ré)	20 000 000	20 000 000			20 000 000	20 000 000
Coopération Douanière	7 375 000	7 375 000			7 375 000	7 375 000
Pole Dette	39 012 000	39 012 000			39 012 000	39 012 000
AFRISTAT	26 000 000	26 000 000			26 000 000	26 000 000
Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP)	10 000 000	10 000 000			10 000 000	10 000 000
CREDAF	2 623 000	2 623 000			2 623 000	2 623 000
Comité de Pilotage de la rationalisation des communautés économiques	30 000 000	30 000 000			30 000 000	30 000 000
Accord du siège PNUD	175 000 000	175 000 000			175 000 000	175 000 000
RECA (Réseau de Recherche Cacaoyère Africaine)	1 650 000	1 650 000			1 650 000	1 650 000
Alliance des Pays producteurs de cacao (COPAL)	71 500 000	71 500 000			71 500 000	71 500 000

OIC (Organisation Internationale de Café)	6 155 000	6 155 000			6 155 000	6 155 000
OIAC (Organisation Interafricaine de Café)	3 038 000	3 038 000			3 038 000	3 038 000
ICCO (Organisation Internationale de Café-Cacao)	4 685 000	4 685 000			4 685 000	4 685 000
ISTA	135 000 000	135 000 000			135 000 000	135 000 000
ART-GOLD					0	0
FSA (Fonds de Solidarité Africaine)	430 897 619	430 897 619			430 897 619	430 897 619
Participation à l'ACBF	200 000 000	200 000 000			200 000 000	200 000 000
FNUAP	50 000 000	50 000 000			50 000 000	50 000 000
AFRITAC Centre	619 197 140	619 197 140			619 197 140	619 197 140
ACTION 2 : Coordination administrative	1 219 465 647	1 219 465 647	1 715 340 650	1 715 340 650	- 1 190 875 003	- 1 765 340 650
PNUD (accord de siège)			552 013 439	552 013 439	- 552 013 439	- 552 013 439
ART GOLD	450 000 000	450 000 000	695 000 000	695 000 000		
Groupe d'intérêt EITI			25 400 307	25 400 307	- 25 400 307	- 25 400 307
Exposition Universelle de Milan			417 072 904	417 072 904		
IEF (Bourses des auditeurs de l'IEF-POLE REGIONAL) premier trimestre	45 000 000	45 000 000	25 854 000	25 854 000	19 146 000	19 146 000
Total des crédits de titre 4 consommés			9 692 035 460	8 722 831 914	969 203 546	969 203 546

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Commentaires non renseignés.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 2 : Coordination administrative	3 074 754 600	3 074 754 600	3 505 038 223	3 505 038 223	- 430 283 623	- 430 283 623
Projet : SG: Réfection de bâtiment (ancien Ministère du Plan: Oloumi)	500 000 000	500 000 000	523 618 682	523 618 682	- 23 618 682	- 23 618 682
Projet : Banque Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)	606 500 000	606 500 000	1 036 509 200	1 036 509 200	- 430 009 200	- 430 009 200
Projet : Banque Africaine de Développement (BAD)	1 768 254 600	1 768 254 600	1 944 910 341	1 944 910 341	- 176 655 741	- 176 655 741
Projet : Direction de la Documentation : Mise en place de la Gestion Electronique de Documents	200 000 000	200 000 000	0	0	0	0
Total des crédits de titre 5 consommés	3 074 754 600	3 074 754 600	3 505 038 223	3 505 038 223	-430 283 623	-430 283 623

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Projet de réfection du bâtiment ancien ministère de la planification, localisé au périmètre d'Oloumi : d'importants travaux de peinture, de menuiserie, de plomberie, d'électricité et d'équipements divers ont été réalisés. Le prestataire a conduit les travaux avec minutie et un syndicat a été commis vérifier leur évolution. Un Rapport d'exécution, cosigné par l'entreprise adjudicataire et le syndicat, est disponible.

Paiement annuel de la prise de participation au capital de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) : le montant initial de 606 500 000 FCFA a été porté à 1 036 509 200 FCFA suite à un transfert de 176 655 741 FCFA dont l'origine reste inconnue. Ce dernier montant a été payé entièrement à la BDEAC.

Prise de participation du Gabon au capital de la Banque Africaine de Développement : un transfert d'un montant de 430 009 200 FCFA est venu abonder le montant initial arrêté à 1 768 254 600 FCFA pour finalement aboutir à 1 944 910 341 FCFA complètement payé. La source de ce transfert n'a pas été identifiée.

Projet Gestion Electronique de Documents : les crédits ont été redéployés pour des raisons jusqu'ici non connues.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Aucun opérateur n'est intervenu pour le compte du programme.